



TRIBUNE

Socialiste

unifié

Hebdomadaire du parti

N° 81

23 DÉCEMBRE 1961

PRIX : 0,40 NF

LES ANTIFASCISTES CIBLES DE L'O.A.S. ET DU GOUVERNEMENT

La journée du 19 décembre marque avant tout l'ampleur et la vigueur croissante du mouvement pour la paix en Algérie, contre l'O.A.S. et contre le régime gaulliste.

Car c'est bien aussi contre le régime gaulliste que l'offensive doit être dirigée. Tel devrait être pour ceux qui conservaient encore quelques illusions le premier enseignement de cette journée.

Il ne pouvait y avoir la moindre équivoque sur le caractère du défilé qui devait se dérouler de la place de la Bastille à l'Hôtel de Ville. L'initiative de la manifestation avait été prise par quatre organisations syndicales : la F.E.N., la C.G.T., la C.F.T.C. et l'U.N.E.F. Ce devait être une démonstration pacifique de la volonté populaire de s'opposer à toute tentative fasciste.

Le gouvernement du général de Gaulle, incapable de protéger les citoyens que l'O.A.S. prend pour cible, précisément parce qu'elle connaît leur détermination ne pas céder à ses menaces, incapable d'empêcher que les tueurs assassinent ses officiers, a montré ouvertement qu'il réserve ses coups les plus durs aux démocrates et aux antifascistes. Il interdit le défilé. Il mobilise des forces considérables : depuis longtemps, on n'avait

par **Robert VERDIER**

vu dans la capitale une mobilisation d'une telle importance.

Partout, ces forces de police ont fait preuve d'une sauvage brutalité qui signifie que le gouvernement leur a désigné les pacifiques manifestants antifascistes comme les ennemis les plus dangereux pour la paix civique. Cependant, contre l'O.A.S., il se contente d'une vigueur purement verbale.

Mais la journée du 19 décembre, en même temps qu'elle fait éclater la duplicité du régime, a attesté la combativité accrue des organisations populaires. C'était déjà un fait de la plus haute importance qu'après les initiatives dispersées, le mot d'ordre des manifestations de mardi ait été lancé en commun par les quatre grandes organisations syndicales, auxquelles, très vite, s'étaient jointes un grand nombre d'autres organisations. On doit se féliciter maintenant que, malgré l'interdiction gouvernementale, malgré le déploiement des forces de répression, des dizaines de milliers de Parisiens aient répondu à cet appel, se soient rassemblés en groupes compacts et aient tenu la rue contre les charges de police durant plus de deux heures.

Désormais, les choses sont claires. Le régime ne peut pas et ne veut pas engager sérieusement la lutte antifasciste. Fidèle à ses origines, il est un régime qui redoute par-dessus tout les masses populaires et leurs organisations. Celles-ci doivent renforcer la cohésion et la combativité qu'elles viennent de manifester le 19 décembre. Elles doivent se préparer à de nouveaux combats avec la ferme résolution de briser toutes les résistances et de montrer au gouvernement qu'elles sauront riposter à ses manœuvres d'intimidation et à ses mesures de répression.



(Photos AGIP.)

Le "coup" de la motion de censure

LA « stabilité gouvernementale » peut résulter de quatre hypothèses différentes :

— La formation, devant le suffrage universel, d'une majorité parlementaire homogène et stable dont le chef du gouvernement est l'animateur et le guide. C'est le cas de la Grande-Bretagne ;

— L'entente préalable, entre le Pouvoir, fût-il « personnel », et le Parlement, dans le respect, absolu et réciproque, de la Constitution. Les choses se passent ainsi aux Etats-Unis ;

— L'élimination totale de la « dictature des partis » par l'impossibilité où ils sont d'exister. C'est le régime totalitaire avec le parti unique ;

— Et puis, il y a la quatrième possibilité, celle dont nous avons le privilège d'offrir le spectacle au monde émerveillé : celle d'un système basé sur la coexistence d'une majorité, une fois pour toutes « inconditionnelle » et d'une « opposition » dont la combativité est limitée par la crainte de réussir. Une « opposition » qui pourrait, en somme, à l'imitation du sabre de Joseph Prudhomme, se proclamer « toujours prête à combattre le Système et au besoin à le défendre » !...

Le débat de vendredi dernier a illustré avec éclat cette conception tactique. Les stratèges habituels se trouvaient placés, cette fois, devant un problème difficile : jamais, en effet, à aucun moment, depuis le 1^{er} juin 1958, le gouvernement du général de Gaulle — dont Michel Debré n'est, constitutionnellement et en fait que le Premier ministre — n'avait été en si mauvaise posture. La prolongation de la guerre en Algérie, la politique internationale et « européenne » du monarque en son secteur réservé, l'échec indéniable de la politique économique, fiscale et sociale de ses ministres, faisaient que jamais la hargne, la rogne et la grogne n'avaient fait entendre un tel concert. Un rien et tout pouvait déborder...

L'opposition ne pouvait cependant faire autrement que déposer, avant le départ en vacances, une motion de censure. Sans quoi, les prochaines assemblées des partis intéressés pouvaient tourner à l'orage... Mais si cette motion allait être votée ?... Il fallait aviser. On avisa...

L'opération se fit en deux temps.

Au premier temps, après avoir annoncé un texte sévèrement motivé, S.F.I.O. et radicaux se mirent finalement d'accord pour présenter ce qu'on pourrait appeler une motion « en blanc ». N'arrivèrent-ils pas à se mettre d'accord pour énoncer les mobiles qui les inspiraient ? Ou se rendirent-ils compte qu'il était impossible de dresser un acte d'accusation contre le Premier ministre sans mettre en cause — implicitement et explicitement — le véritable chef de l'Exécutif ? Peut-être aussi reculèrent-ils devant des précisions qui pouvaient dangereusement engager l'Avenir, leur avenir ?

Toujours est-il qu'on se tint à proposer, sans autre explication, « la censure à l'égard du gouvernement », un jugement sans « attendus », procédure inconnue jusqu'à ce jour. Mais ne sommes-nous pas en pleine « rénovation » !

Formuler avait semblé délicat ; ne pas formuler apparut vite comme dangereux. C'était permettre à tous les adversaires du gouvernement de mêler leurs bulletins de vote, même si les raisons de leur hostilité étaient différentes et parfois contradictoires. Le Pen pouvait voter avec Leenhardt, Biaggi avec Waldeck-Rochet, et Bidault avec Maurice Faure ! C'est, me direz-vous, la règle de ce genre de scrutins et les gens d'U.N.R. seraient mal placés pour dénoncer cette pratique dont le R.P.F. usa sans arrêt de 1951 à 1956, par ordre du monsieur de Colombey-les-Deux-Eglises !

Mais il y avait une différence fondamentale entre les « gaullistes » d'alors et les « censeurs » d'aujourd'hui. C'est que le mot d'ordre du

R.P.F. était de ne négliger aucun moyen pour saper le « Système » en attendant le moment où on pourrait l'abattre, tandis que, cette fois, la seule perspective d'écarter du pouvoir « l'homme par qui passe la paix en Algérie », comme dit l'autre, mettait visiblement mal à l'aise les dirigeants de l'opposition de Sa Majesté.

La presse gouvernementale s'empressa donc à créer l'atmosphère nécessaire. On ne dissimula certes pas que la motion de censure n'avait guère de chance d'obtenir les 276 voix nécessaires. Mais on laissa entendre, en même temps, que, toutefois, si les M.R.P. votaient en fonction de l'état d'esprit affirmé par leur récent Conseil national et si les « indépendants » saisissaient cette occasion de concrétiser leur mauvaise humeur, cela pouvait modifier le rapport des forces.

Etant donné que, le 6 décembre 1960, il y a un an, la motion de censure opposée au vote de la « force de frappe » avait réuni, dans un climat moins tendu, 215 voix, tout devenait possible...

Ce qu'il y a d'admirable dans la procédure new-look de la motion de censure c'est qu'on ne décompte que les voix « contre ». Il n'est donc pas indispensable, pour soutenir le gouvernement, de lui donner son bulletin de vote, ce qui en eût gêné pas mal... il suffit de ne pas répondre à l'appel de son nom !

Ceci permit à un certain nombre de députés courageux de voter en fait « pour » sans voter « pour », simplement parce qu'ils ne prenaient pas part au vote. Les absents ont toujours raison !

Ils furent, au surplus, singulièrement encouragés, pour ne pas dire : poussés dans cette attitude, par l'intervention *in extremis* du secrétaire général de la S.F.I.O.

Le vote du groupe, notez-le, avait déjà été expliqué à la tribune par Francis Leenhardt. Le réquisitoire de circonstance avait été dressé de façon assez complète et sur le ton opportun pour la propagande.

L'offensive brutale contre la droite qui suivit aurait été à sa place dans un débat où la droite aurait été en cause. On aurait pu comprendre, il y a cinq ans, que Guy Mollet se désolidarisait avec cette rudesse agressive des voix encombrantes de M. Pinay et de ses amis. Mais il n'était question, cette fois, que du sort du gouvernement. S'agissait-il donc uniquement d'empêcher à tout prix ce pour quoi, semblait-il, la motion de censure était présentée ?

L'U.N.R. ne s'y trompa pas qui applaudit vigoureusement l'intervention ; le centre non plus, d'où l'on cria à l'orateur qu'il « se faisait l'avocat de Debré » !

Résultat : 199 voix seulement, 16 de moins qu'il y a un an. Allons ! M. Michel Debré pourra dormir tranquille tant qu'il n'aura affaire qu'à une « opposition » de ce gabarit !

Des parades de ce genre montrent à quel degré de décrépitude et de soumission est tombé un Parlement dont les conditions de travail et même d'existence sont, constitutionnellement, à la discrétion du pouvoir personnel.

Ceux qui, aujourd'hui, ayant voté et fait voter la nouvelle Constitution feignent de s'indigner de ce qui n'en est que la mise en vigueur, jouent une comédie qui ne peut tromper personne.

Après avoir facilité l'instauration de ce régime, ils prolongent sa vie en s'opposant avec fureur à la mise en place du « Front » qui rassemblerait tous les éléments populaires décidés à barrer la route à la montée du fascisme.

Le « Front » se fera quand même. La faillite du pouvoir personnel est patente. Le Parlement, ligoté, ne peut plus jouer qu'un rôle de figuration. Le monde du Travail ne peut compter, pour l'instant, que sur lui-même pour retrouver la liberté et les libertés. Il ne suffit pas d'attendre les échéances peut-être prochaines. Il faut les préparer. D'urgence.

Charles LUSSY.

Justice sera-t-elle rendue à Djamila Boupacha ?

Au nom de Djamila Boupacha, son défenseur, M^{me} Gisèle Halimi, a déposé entre les mains du doyen des juges d'instruction de la Seine une plainte contre le général Ailleret, commandant supérieur des forces armées en Algérie et contre M. Messmer, ministre des Armées, en application des articles 61 et 114 du Code pénal réprimant le recel de malfaiteurs et les atteintes à la Constitution.

NOS lecteurs se souviennent des grandes lignes de cette affaire. Instruite par un juge du siège de Caen, M. Chausserie-Laprée, la plainte en tortures et séquestration arbitraire pourrait aboutir rapidement si la Justice avait les moyens d'identifier les criminels, car il semble bien que la matérialité des faits ne soit guère contestée. On se doute bien que les tortionnaires en uniforme n'ont pas décliné leurs noms et qualités devant leur victime. Pour les identifier, le magistrat ne dispose que de deux possibilités : ordonner la comparution de tous ceux qui, durant sa détention, ont approché Djamila Boupacha ; ou encore obtenir la remise des photographies de ces individus permettant ainsi leur identification. La Justice pourrait alors suivre son cours...

On connaît la réponse du sieur Ailleret, général de son état, à la demande du magistrat : « J'ai estimé que la demande... était susceptible de provoquer des répercussions fâcheuses sur leur état d'esprit et sur le moral des corps et services dont il font partie... »

De ce fait, l'enquête est pratiquement arrêtée. La manifestation de la vérité est stoppée parce qu'un général et un ministre s'opposent à ce qu'un juge d'instruction puisse identifier les tortionnaires. Pour ne pas déranger la prochaine promotion de la Légion d'« honneur » ?

Les méthodes changent avec les gouvernements. Voici près de dix ans, lorsque nous dénoncions les tortionnaires d'Indochine, les massacres d'otages, nous avions droit à injures. Un certain Martinaud-Déplat dénonçait la « déviation intellectuelle qui souvent s'accompagne d'une déviation sexuelle ». Mollet, Lacoste, Lejeune et quelques autres n'oublièrent pas la leçon. Démocrates, intellectuels, syndicalistes furent victimes des injures, des attaques calomnieuses, des menaces, du mépris de la « dictature à la tête de bœuf » et de sa suite...

Aujourd'hui, il n'est plus possible de nier les faits. L'injure est impuissante à cacher cette vérité que les maîtres à penser de l'O.A.S. auraient bien voulu assassiner, tout comme les patriotes algériens. La torture est là. Les victimes aussi. Ils parlent. Ils accusent. Ils exigent le châtement des coupables. Ils dénoncent et démontent le mécanisme d'un système omniprésent.

Réduit à la défensive, le « pouvoir » est contraint de jouer à cache-cache avec la procédure, à imaginer des parades dont la pauvreté n'a d'égale que la lâcheté. Il s'abrite derrière des arguties. En un mot, il se « dégonfle ».

Entre la justice et les tortionnaires, le ministre et le général ont choisi. C'est à ces faits que l'on juge l'importance et la réalité de la « lutte gouvernementale » contre l'O.A.S. Née de la guerre coloniale, instruisant ses cadres à l'école du crime, construisant ses réseaux sur la complicité apeurée du « pouvoir fort », l'O.A.S. se renforce de ces faiblesses et manifeste au yeux des hésitants sa puissance réelle.

La V^e République a, dès sa naissance, choisis les tortionnaires.

Notre choix à nous est fait. Il guide notre action.

Louis HOUEVILLE.

Le chaos ou le cloaque ?

A Lille, disparaît un lieutenant après s'être emparé de toutes les armes de la section qu'il commande, une section, notons-le, formée d'élèves officiers et confiée à un activiste notoire, muté d'Algérie en France pour sa participation au putsch d'avril ! Et déjà la question n'est pas de savoir si le fugitif sera capturé — en ce cas, il s'évaderait un peu plus tard — mais s'il fut au nombre des képis dorés qui allèrent à Strasbourg écouter l'Oracle.

A Oran, un lieutenant-colonel du 2^e Bureau est tué dans sa chambre d'hôtel par l'explosion d'une bombe ; son cadavre s'ajoute à ceux des commissaires abattus pour avoir tenté de combattre l'O.A.S. Dans le même temps, de telle prison ou de telle autre, ou de tel hôpital, les tueurs et leurs complices détenus prennent le large le plus simplement du monde.

Il est juste de mentionner le zèle déployé par le ministre des Armées qui, au prix d'une violation pure et simple des lois, interdit au juge d'instruction de Caen de démasquer et de poursuivre les tortionnaires de Djamila Boupacha, mais une musulmane, est-ce que ça compte ?

Cela compte si peu que le Sénat renonce à constituer une commission d'enquête sur les ratonnades parisiennes. M. Frey a gagné la partie !

Quant à nourrir la moindre illusion au sujet des enquêtes judiciaires « en cours »... Précisément elles suivront leur cours, jusque nulle part — et « l'honneur » de la police sera sauf.

De quelque côté qu'on se tourne, c'est pour assister à la détérioration, à la liquéfaction de toute autorité légale, de toute garantie, hors de laquelle tout homme cesse d'être un citoyen pour devenir gibier ! Or, vit-on jamais plus outrecuidants que les gouvernants en place, plus vaniteux et plus absolus dans leur prétention à régénérer l'Etat, ses institutions et ses mœurs ?

Compagnons d'hier et peut-être de demain des gens qui rançonnent et qui assassinent, installés au pouvoir par la subversion et la rébellion militaire, ils sont promis à une fin sans gloire et qui peut être une fin ignominieuse, ayant fait de la France ce que Maurice Duverger peut appeler « un pays sans justice ».

Et dimanche dernier, la radio retransmettait les propos tenus à Reims par Debré devant ses congénères : une voix de vieil enfant de chœur, de cabotin ou de somnambule — des propos qui seront démentis demain s'ils ne le sont pas déjà : écho sonore et vain d'une fantasmagorie dérisoire et sinistre, au seuil du chaos et du cloaque.

Edmond FOURNIER.

MISE AU POINT

Plusieurs postes de radio et certains organes de presse ont rapporté, en les dénaturant, les propos par lesquels Pierre Mendès-France a répondu, la semaine dernière, à une question posée par un journaliste.

Celui-ci avait demandé à Pierre Mendès-France quelle serait sa décision si le général de Gaulle lui proposait de prendre la direction du gouvernement — hypothèse qui, aux yeux de no-

tre camarade, a paru relever de la rubrique des paris stupides rendue célèbre par Le Canard enchaîné plutôt que des discussions politiques sérieuses.

Pierre Mendès-France précise que dans sa réponse il avait, en effet, posé de telles conditions à l'acceptation d'une offre de cette nature qu'il en résulterait de toute évidence que cette hypothèse lui paraissait au plus haut point invraisemblable.

M. Papon couvre les brutalités policières

M. Frey couvre M. Papon
De Gaulle couvre M. Frey

M. PAPON, préfet de police, n'est, après tout, qu'un exécutant. Loin de nous donc l'idée de le prendre seul pour cible et d'en faire un bouc émissaire pour innocenter ceux devant qui il est responsable et dont il a exécuté les ordres : M. Frey, ministre de l'Intérieur, M. Debré, Premier ministre, et, surtout, celui qui détient vraiment le pouvoir : le général de Gaulle.

Cela dit, il est évident que M. Papon fait du zèle. Il voudrait donner des gages aux gens de l'O.A.S., il ne s'y prendrait pas autrement.

La brutalité de la répression a été telle, le 19 décembre, qu'elle a soulevé un très vaste mouvement de protestation et d'indignation. Un débat au Conseil général de la Seine a eu lieu dès le lendemain des événements. De très nombreux orateurs s'en sont pris au préfet de police. Parmi eux, notre camarade Georges Suant, qui a notamment déclaré :

« Il ne s'agit pas aujourd'hui de jouer les Chigappe. La manifestation d'hier, c'était la manifestation des « bras nus » qui ont toujours gagné dans ce pays et qui gagneront demain. Les scènes de répression relevaient de la bestialité. »

Entendu le 19 près du métro St-Paul

Un de nos camarades arrivé en retard ne peut rejoindre le gros des manifestants. Il stationne un moment non loin d'un cordon de police. Un agent s'approche : « Ne restez pas là ! Dans un instant, nous allons taper sur tout le monde ! »

— Pourquoi ? s'étonne notre camarade... Personne ne vous attaque !

Réponse de l'agent : « On nous a fait venir d'Algérie... Ce ne sera pas pour rien... »

Le préfet de police n'a trouvé qu'un seul orateur pour l'assister dans sa pénible défense : un conseiller général de l'U.N.R., M. Vivien. Il vaut d'ailleurs la peine de relever au passage son argumentation : « Si la police parisienne n'avait pas réagi comme elle l'a fait, le F.L.N. aurait pu profiter de la manifestation pour se livrer à des attentats très graves... Et le sang aurait coulé. » Plus que ce trait, digne de Gribouille, retenons l'aveu : aux yeux de l'U.N.R., le danger le plus redoutable en France même, ce n'est pas l'O.A.S., c'est le F.L.N. Si tel est en effet l'état d'esprit du parti des gaullistes inconditionnels, donc des hommes au pouvoir, nous voilà bien défendus.

Au moment du vote, les élus de droite ont quitté la séance ; quant au

M.R.P., qui connaît bien Ponce Pilate, son groupe s'est abstenu. Par 78 voix contre 0, a été adoptée une motion qui condamne « la férocité et la sauvagerie de la répression policière ». Dans la majorité, notons-le, se trouvaient les conseillers généraux S.F.I.O., pourtant peu suspects, on le sait, d'hostilité systématique au régime.

Qu'une assemblée élue ait fait entendre ces protestations, rien de plus normal : c'était son droit, et même son devoir de le faire.

Telle n'est pas pourtant l'appréciation du préfet de police qui vient de révéler sa curieuse conception du rôle des élus.

Il a adressé, à tous ses services et à tous les commissariats de police de la Seine, un ordre du jour qui, tout en faisant connaître la sanction prise contre M. Rouve, secrétaire de la Fédération du personnel de la préfecture de police, s'en prend implicitement au Conseil général de la Seine. Le bureau de celui-ci a protesté dans un communiqué : « M. Papon, préfet de police, couvert par le gouvernement, met en cause l'assemblée départementale dans un ordre du jour sans précédent... Le bureau du Conseil général élève une solennelle protestation contre cet extraordinaire comportement d'un haut fonctionnaire de l'Etat qui, d'une part, tente de déconsidérer les élus du suffrage universel, d'autre part, refuse à la police de la République le droit d'exprimer son attachement à la République et son hostilité au fascisme. »

De son côté, Daniel Mayer, président de la Ligue des droits de l'homme, a publié au nom de cette organisation, la déclaration suivante :

« Pour n'avoir pas apprécié l'interdiction de la manifestation antifasciste du 19 décembre, un militant responsable du syndicalisme de la police parisienne vient d'être l'objet d'une sanction de la part du préfet de police. Celui-ci agrmente son geste par un ordre du jour mettant en cause le Conseil général de la Seine, dans des termes inadmissibles pour un fonctionnaire, fût-il d'autorité. »

La preuve est ainsi faite. On sait désormais à quoi s'en tenir sur les sentiments de M. Papon. Non seulement il n'a pas exprimé le moindre regret des violences policières, il n'a annoncé ni enquêtes ni sanctions, mais même, par son attitude dans les jours qui ont suivi, il a manifesté son approbation. Il a pris, en quelque sorte, l'engagement de persévérer.

Le gouvernement vient de déplacer d'office le proviseur du lycée de Caen, qui, après tout, n'était pas responsable du chahut organisé contre Lucien Paye. Il paraît même que le général de Gaulle, trouvant son ministre trop porté à l'indulgence, s'est personnellement mêlé de l'affaire. Il se gardera bien d'infliger la moindre sanction à M. Papon, responsable des brutalités policières du 19 décembre et coupable d'avoir tenté de bafouer une assemblée élue. C'est logique : de Gaulle n'a cessé de donner l'exemple.

Les tueurs

LA démarche des Syndicats de la Police auprès du ministère de l'Intérieur, à propos de la manifestation du 19 décembre, a été contredite par la sauvage brutalité des forces de police lors de la répression de cette manifestation.

On se souvient en effet que la Fédération syndicale du personnel de la Préfecture de police — qui groupe la majeure partie du personnel — avait publié un communiqué signalant notamment :

« ...Cette interdiction pose un grave cas de conscience pour les membres de ce syndicat qui sont eux-mêmes amenés à lutter contre l'O.A.S. ». Or, il ne semble vraiment pas que les policiers qui chargeront les manifestants pacifiques du 19 décembre dernier aient été en proie à ce cas de conscience...

Il semble, par conséquent, qu'une dissociation se soit opérée dans l'attitude des forces de la police parisienne. Cela a pu être vérifié à plusieurs reprises. En particulier, les camarades qui ont été arrêtés, lors de cette soirée, et dirigés sur le centre de Vin-

cennes, ont pu noter la différence existant entre l'attitude des matraqueurs qui s'acharnaient sur les manifestants et celle de leurs « gardiens », lesquels firent preuve d'une amabilité inaccoutumée.

Ceci s'explique lorsqu'on sait que M. Papon avait organisé méthodiquement la répression de cette manifestation pacifique. Pour ce faire, il semble bien qu'on ait fait appel à une sorte de système de sélection volontaire : étaient appelés à faire partie du « service d'ordre » ceux qui brûlaient du désir de « bouffer » du démocrate (on dit « communiste » dans ce cas).

Ce jour-là, le 19 décembre, on a lâché les tueurs sur les manifestants pacifiques de la Bastille qui n'entendaient que prouver la volonté du peuple français de s'opposer aux menées fascistes.

En agissant ainsi, les responsables, et en particulier le préfet de police Papon, favorisent la formation et la cristallisation d'une force fasciste au sein de la police.

Sans réponse ?

Nous publions ci-dessous la lettre que la Fédération nationale des syndicats de police a adressée au Président de la République, le 21 décembre.

On trouvera également la réponse qu'Edouard Depreux a fait parvenir à cette organisation qui lui avait envoyé copie de cette lettre.

Paris, le 21 décembre 1961.
Monsieur le Président de la République,

EN avril dernier, notre Fédération, comme d'autres syndicats de la police, s'était dressée contre le coup de force d'Alger. Poursuivant le même objectif, ces Organisations ont approuvé la journée de manifestation nationale du 19 décembre contre l'O.A.S. et pour la paix négociée en Algérie.

Ce faisant, nous avons répondu aux vœux de la majorité des personnels de police.

Devant la gravité des événements qui se sont produits le 19 décembre à Paris, nous vous faisons part de notre indignation et aussi de notre inquiétude, à la suite du comportement de certains membres du service d'ordre.

Nous avons été les témoins d'actes d'une brutalité inconcevable et injustifiée, commis par des éléments de la gendarmerie mobile et de la police parisienne. Ainsi, par exemple, nous avons vu ces policiers se jetant furieusement sur d'honnêtes citoyens et les frappant sauvagement, pour la simple raison qu'ils manifestaient pacifiquement leur opposition à un groupement que M. le Ministre de l'Intérieur lui-même a déclaré être une « entreprise de subversion ».

Par contre, nous n'en dirons pas autant de l'attitude des policiers qui étaient chargés d'interdire la manifestation de tendance « Algérie française », organisée le même jour à l'Etoile. Là, en effet, une délégation

de ladite manifestation interdite, a pu très tranquillement atteindre ses objectifs, sans aucune intervention du service d'ordre.

Cela nous amène, à nouveau, à vous faire part de notre protestation indignée quant au comportement de certains membres de la police.

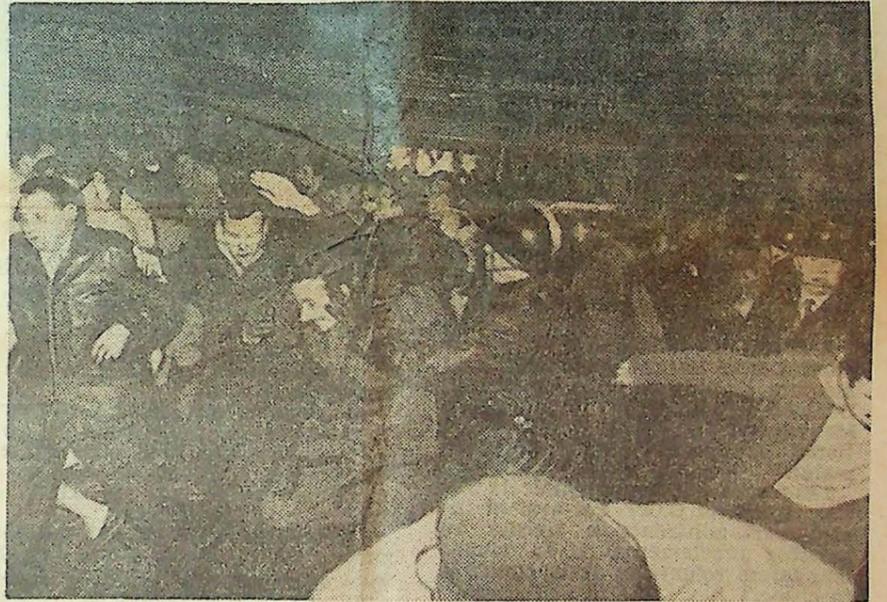
Nous y voyons la preuve que dans notre corporation, en particulier dans les cadres, l'O.A.S. bénéficie de nombreuses complicités et que ces factieux ont trouvé au soir du 19 décembre, un terrain très favorable à la manifestation de leur haine contre les Françaises et les Français qui s'opposent à leurs menées antinationales.

Nous vous demandons, Monsieur le Président de la République, d'ordonner sans retard que ces éléments soient éliminés de la police car leur comportement fait retomber sur l'ensemble du corps, un discrédit que beaucoup ne méritent pas.

Après le 17 octobre, il a été longuement fait état de leur action raciste, si préjudiciable aux intérêts de la France. Le 19 décembre a marqué une nouvelle étape de leur malversation.

L'intérêt de la nation exige qu'ils n'aient plus la possibilité de se manifester de cette sorte. C'est le vœu de la majorité des fonctionnaires de la police, au nom de qui nous vous adressons très respectueusement cette requête.

Veillez croire, Monsieur le Président de la République, à notre déférente considération.



Des apaisements à l'extrême droite ?

(Keystone)

Paris, le 26 décembre 1961.

Monsieur le secrétaire général,

Merci, au nom de mes camarades, de votre communication.

L'attitude du pouvoir est, en effet, très inquiétante et d'effroyables brutalités ont été commises contre nos amis et contre les adversaires les plus décidés de l'O.A.S. que le régime et le gouvernement sont censés combattre.

Si la manifestation avait été autorisée, elle se serait déroulée dans le plus grand calme.

C'est vos camarades et vous qui sauvez l'honneur de la police, en vous désolidarisant des actes inqualifiables qui ont été commis par certains avec lesquels nous ne vous confondons, certes, pas.

Je pense que le jour viendra où il ne sera pas interdit aux policiers d'être républicains.

Dans cet espoir, je vous prie de croire à mes sentiments les plus cordiaux.
Edouard DEPREUX.

Communiqué du Syndicat des Journalistes F.O. (Section R.T.F.)

A la suite des consignes données par l'autorité de tutelle aux rédacteurs des journaux parlé et télévisé de la R.T.F., à l'occasion des manifestations anti-O.A.S. du 19 décembre 1961, le bureau de la section R.T.F. du Syndicat des Journalistes F.O. s'élève contre l'inopportunité de telles consignes dont le résultat est :

1° De placer les journalistes de l'établissement dans une position contraire à la nécessaire objectivité de l'information et dans l'impossibilité d'accomplir leur mission telle que l'exigent les règles professionnelles ;

2° D'informer l'opinion de manière contraire à ce que semblent rechercher les pouvoirs publics dans la lutte antifasciste.

20 décembre 1961.

« AUX REPUBLICAINS DE RÉAGIR »

Donnant une conférence de presse à Strasbourg, où il venait de passer quelques jours, notre camarade Pierre Mendès France s'est vivement élevé contre « la répression sauvage » dont fut l'objet la manifestation du 19 décembre à Paris.

Il a déclaré notamment : « La répression a définitivement fait disparaître certaines illusions concernant la volonté du gouvernement de combattre les factieux. Depuis le début de l'année, quatre cents attentats au plastic ont été perpétrés en France, et seuls six individus reconnus coupables sont sous les verrous : si les pouvoirs publics ne sont pas en mesure de faire leur devoir, c'est aux républicains de réagir. »

Il a, d'autre part, ajouté : « Si l'affaire algérienne était réglée, ce serait une bonne chose. Mais sur le plan politique, cela ne modifiera pas le problème qui se pose au pays sur le plan intérieur, car le régime actuel manque d'assises larges et populaires. »

23/12/61

LE 19, EN FRANCE...

Alès

Plus de 2.000 manifestants ont défilé à travers les rues de la ville. Le cortège s'est rendu jusqu'à la sous-préfecture, gardée par les forces de police. Aucune délégation n'a été reçue.

La manifestation avait été organisée par les syndicats suivants: C.G.T., S.N.E.S., S.N.E.T., S.N.I., avec l'appui du P.C. et du P.S.U.

La S.F.I.O. et Force Ouvrière n'ont donné aucun signe de vie. La C.F.T.C. s'est bornée à inviter ses adhérents à la grève d'un quart d'heure.

Angers

A l'appel du Cartel permanent intersyndical qui vient de se constituer et qui groupe la C.G.T., la C.F.T.C., la F.E.N., le S.N.I. et l'Association Générale des Etudiants, la manifestation du 19 décembre a groupé plus d'un millier de personnes qui ont défilé dans la ville.

L'appel intersyndical était soutenu par un autre appel émanant du P.S.U., du P.C.F., de la C.G.T., de la F.E.N., du S.N.I., de la Fédération des Œuvres Laïques, de la Libre Pensée, de l'association Tourisme et Travail, etc.

Aurillac

La journée du 19 décembre a commencé par de nombreux debrayages le matin à 11 heures aux entreprises Lafarge, Sodibra, au garage Ladoux, à l'appel des Unions départementales C.G.T. et C.F.T.C. Les vendeuses des grands magasins Printania, qui ont fait une grève revendicative les jeudi et samedi après-midi 14 et 16 décembre, ont arrêté le travail pendant cinq minutes le 19.

Les écoles primaires et secondaires (lycée d'Etat de garçons, lycée municipal de jeunes filles, collège technique, école normale) ont répondu à 100 pour 100 à l'appel lancé par la F.E.N. du Cantal.

A 18 heures, 500 personnes se sont réunies, salle Herriot, pour assister au meeting organisé par le Comité de Défense républicaine (P.C., P.S.U., Mouvement de la Paix, Syndicat national des professeurs d'école normale).

Les représentants des syndicats C.F.T.C., F.E.N. et C.G.T. qui avaient invité leurs adhérents à assister au meeting proclamèrent à la tribune leur ferme volonté de s'unir contre le fascisme.

La Ligue de l'Enseignement et le Parti Radical apportèrent leur soutien.

A l'issue de la réunion, une motion signée par le P.S.U., le P.C., l'A.N.A.C.R., la F.N.D.I.R.P., la C.G.T., la C.F.T.C., la F.E.N. et le Mouvement de la Paix fut remise au préfet du Cantal.

Pour s'associer au mouvement de protestation contre la guerre d'Algérie, les élèves de l'Ecole normale mixte d'Aurillac ont fait une grève de la faim. Une motion de protestation votée à l'unanimité a été adressée au préfet. Dans cette motion, les élèves s'élevèrent contre les 7 ans de guerre d'Algérie, contre l'appel sous les drapeaux avant 20 ans et les vingt-huit mois de service militaire.

Chartres

A l'appel de nombreux organisations locales, dont les sections du P.S.U. et du P.C., l'U.D.-C.G.T., la F.E.N., les syndicats S.N.E.S. et S.G.E.N. des deux lycées, l'Union Rationaliste, les deux sections F.O. du personnel du Parc et des agents techniques des Ponts et Chaussées, etc., plus de 500 personnes ont assisté au meeting organisé salle des Trois-Détours en signe de solidarité avec le quart d'heure de grève nationale du matin.

Les 500 manifestants réunis adoptèrent une résolution dans laquelle ils constatent que « s'installent en métropole les méthodes terroristes de l'O.A.S., qu'à Chartres, ont été atteintes la préfecture, la bourse du travail, La République du Centre, une maison de commerce et que ces manifestations de violence jouissent d'une totale complaisance de la part du gouvernement ». C'est pourquoi ils « réclament le châtiement des coupables des actes de violence racistes et la

mise hors d'état de nuire des organisations factieuses de l'O.A.S. ».

A la fin du meeting, tous les manifestants formèrent un cortège aux cris de : « O.A.S. assassins », « Paix en Algérie », « Le fascisme ne passera pas ». Ceci sans incident, jusqu'au moment où le cortège, quittant la basse ville et gravissant les escaliers menant au centre, déboucha à proximité de la place de la cathédrale : sans avoir été attaqué, sans aucune sommation, la police accueillit les manifestants à coups de grenades lacrymogènes, faisant quelques blessés.

Décidément la police de de Gaulle, impuissante à maîtriser l'O.A.S., ne retrouve son énergie que pour frapper les adversaires du fascisme...

Dijon

A l'appel de 28 organisations locales, dont C.G.T., C.F.T.C., F.E.N., Association des Etudiants de Dijon, Union des Etudiants Communistes, Etudiants P.S.U., Jeunes M.R.P., P.S.U., P.C.F., Comité Audin, Jeunesse Israélite, Jeunesse Communiste, U.J.F.F., Fédération des Œuvres Laïques, Fédération des Officiers et Sous-Officiers de Réserve Républicains, plus de deux mille manifestants ont parcouru l'artère centrale de Dijon en clamant leur volonté de mettre hors d'état de nuire les criminels de l'O.A.S. et en exigeant la paix en Algérie.

Cette manifestation d'une grande ampleur, dans une ville traditionnellement calme, est le signe d'un réveil certain de la volonté de lutte des masses.

Présente dans l'action, la Fédération P.S.U. appelle tous les démocrates isolés à se joindre à son combat.

Evreux

A l'appel du Comité antifasciste d'Evreux, composé du P.C.F., du P.S.U., des Jeunesses Communistes, des syndicats C.G.T., C.F.T.C. et C.G.T.-F.O., les travailleurs d'Evreux étaient invités à cesser le travail de 11 h. à 11 h. 15 le mardi 19 décembre et à manifester place de l'Hôtel-de-Ville, à Evreux, à 18 h. 30.

Bien que le mot d'ordre de manifestation ait été tenu secret, les pouvoirs publics ont jugé utile d'interdire l'accès à l'hôtel de ville et de mobiliser quatre cars de C.R.S. en renfort à la police locale.

Les manifestants ont pu cependant former un cortège et défilé dans les rues principales d'Evreux en scandant les slogans habituels : « Paix en Algérie », « O.A.S. assassins », « Le fascisme ne passera pas ».

Après environ trois quarts d'heure de défilé, la manifestation s'est disloquée sans incident.

Finistère

Dans le Finistère, la journée du 19 décembre avait été précédée par des manifestations d'initiative locale.

Le mardi 28 novembre, un mouvement départemental avait été décidé en commun par la C.G.T., la F.E.N., le S.N.I., le P.C., le P.S.U., la Ligue des Droits de l'Homme.

A Brest, 2.000 personnes avaient organisé un défilé, rue de Siam. Des manifestations semblables avaient eu lieu à Quimper, Morlaix, Concarneau, etc.

Une nouvelle journée avait été organisée dans des conditions analogues le 12 décembre.

Enfin, le 19 décembre, un nouveau défilé rassemblait à Brest près de 3.000 manifestants.

Lille

La section de Lille du P.S.U. a participé activement à l'organisation du meeting et du rassemblement qui ont eu lieu à Lille les 6 et 19 décembre.

Le 6 décembre, à l'appel de la C.G.T., du P.S.U., du P.C.F., le S.N.E.S., le S.N.E. supérieur, le M.R.A.P., l'U.E.C., les E.S.U., les étudiants d'Afrique du Nord, les étudiants d'Afrique Noire, les Amls de Témoignage Chrétien participaient à l'organisation d'un grand meeting qui se déroula salle Roger-Salengro, devant plus de 1.500 personnes.

L.A.G. des étudiants lillois (U.N.E.F.) avait constaté son accord avec les mots d'ordre de la manifestation et

avait invité les étudiants à en tirer les conséquences.

La F.E.N. avait approuvé également les mots d'ordre de la manifestation.

Devant un auditoire jeune et enthousiaste, Pierre Hermant des E.S.U., R. Gamelin de la C.G.T., A. Ramette du C.C. du P.C.F., René Fallas du C.P.N. du P.S.U., appelèrent à la lutte contre l'O.A.S. et le fascisme. Eugène Herlem, secrétaire de la section de Lille du P.S.U., lut la motion finale.

La journée du 19 décembre fut marquée par un meeting devant le siège de l'A.G.E.L. (U.N.E.F.), meeting organisé par l'U.N.E.F., la C.G.T., le S.N.E.S., le S.N.E.T., le S.G.E.N., et appuyé par le P.S.U. et le P.C.F.

3.000 manifestants défilèrent ensuite dans les rues de Lille, jusqu'à la mairie, aux cris de : « O.A.S., assassins ».

La mairie de Lille était fermée. M. A. Laurent ne recevait plus...

Metz

Pour la première fois à Metz, à l'appel des syndicats C.G.T., C.F.T.C., F.E.N., U.N.E.F., activement encouragés par les militants du P.S.U., le 19 décembre vit une manifestation de rue : en plein centre de la ville, pendant vingt minutes, à 18 h. 30, plus de 500 personnes se regroupèrent à partir de divers points de rassemblement, brandissant des pancartes, lançant des slogans et distribuant des tracts sur les thèmes « Halte au racisme », « Halte à l'O.A.S. », « Négociation ». La preuve est faite qu'à Metz aussi, on peut manifester, et ce n'est qu'un début.

Nevers

La journée du 19 a été préparée par une réunion organisée par le P.S.U. Malgré les manœuvres d'obstruction de la S.F.I.O., qui a tenté par tous les moyens, même des allégations mensongères, d'empêcher la constitution d'un vaste front anti-O.A.S., l'accord fut aisément réalisé grâce au désir d'action de la C.G.T., de la C.F.T.C. et de la F.E.N. Un appel commun fut signé par la C.G.T., la C.F.T.C., la F.E.N., le P.S.U., le P.C.F., l'U.D.S.R., le Mouvement de la Paix, les Anciens d'Algérie, la Ligue des Droits de l'Homme, le Mouvement de défense des petites exploitations agricoles familiales, la Gauche européenne.

La grève a été bien suivie, de 80 à 100 % selon les endroits. Dans la soirée une grande manifestation de rue fut organisée à Nevers, sans intervention de la police. Elle se termina devant le domicile du député Durbet (U.N.R.), qui fut copieusement conspué aux cris de « Durbet complice ! ». Il convient de signaler que ce personnage, bien connu par ailleurs pour ses interventions en matière d'enseignement (il est rapporteur de la fameuse loi Debré), avait écrit récemment dans son journal local que le terrorisme de l'O.A.S. présentait un certain caractère d'utilité à condition de n'être que « fracassant » et pas « meurtrier ».

Dans les autres localités du département, le P.S.U. a participé activement aux manifestations, à Clamecy, à Gérégnay, à Imphy, etc. La combativité paraît avoir été bonne partout.

Saint-Etienne

La manifestation organisée par la C.G.T., C.G.T.-F.O., C.F.T.C., S.N.I., F.E.N. ainsi que par les partis politiques : P.S.U., P.C.F., S.F.I.O., Parti Radical et les organisations telles que la Ligue des Droits de l'Homme et la Libre Pensée, a groupé près de 8.000 personnes.

Après un appel diffusé du balcon de la Bourse du Travail et le vote d'une motion pour la paix, contre le fascisme et l'O.A.S., un défilé de plusieurs milliers de participants s'est rendu de la Bourse du Travail à la place de l'Hôtel de Ville où, après quelques paroles prononcées par les organisateurs, la dislocation eut lieu et la motion fut présentée à la préfecture. Le P.S.U. était largement représenté.

Strasbourg

La préparation de la journée d'action contre l'O.A.S. s'est effectuée à Strasbourg dans des conditions particulièrement difficiles.

G.G.T.-F.O., qui groupe 10 % des

syndiqués bas-rhinois, s'était refusée à répercuter le mot d'ordre national de grève.

A la C.F.T.C., seules les sections de l'enseignement (S.G.E.N.), des P.T.T. et de la S.N.C.F. avaient lancé le mot d'ordre.

Dans ces conditions, l'Association générale des Etudiants, les syndicats de l'enseignement supérieur (S.N.E.S. de l'enseignement sup. et Chercheurs Scientifiques) avaient décidé de s'en tenir à un appel pour une grève générale des cours d'une heure de 11 à 12 heures et à un meeting devant le Palais universitaire.

La grève a été effective à 90 % (seuls deux cours en Fac de Droit et en Fac de Lettres).

Le meeting a réuni 1.000 étudiants et professeurs et a été marqué par les prises de parole du président de l'A.G.E., des représentants du S.G.E.N. et de la F.E.N.

En raison de l'interdiction formelle de tout cortège en ville notifiée au président de l'A.G.E. le matin encore, aucune manifestation de rue n'était prévue.

Pourtant, le meeting terminé, un cortège s'est immédiatement formé (dont les camarades E.S.U. avaient pris la direction). Scandant les slogans « O.A.S. assassins », « O.A.S.-SS », « Paix en Algérie », « Salan au poteau », le cortège réussit à tenir la rue pendant trois quarts d'heure, montrant aux Strasbourgeois ébahis la volonté des jeunes de s'opposer par tous les moyens à la menace fasciste.

Cette manifestation de rue est la première que Strasbourg ait connue depuis des années. Il n'y avait eu jusqu'alors que des ripostes en salle et lors du 27 octobre, seul un meeting U.N.E.F.-G.G.T.-F.F.N. avait pu être organisé.

La fermeté et la décision des 1.000 manifestants laissent présager pour l'avenir l'organisation de manifestations encore plus puissantes et surtout plus coordonnées.

Sur le plan ouvrier, l'absence d'informations quant à la participation à l'arrêt national du travail ne me permet pas de vous en dire davantage.

Cependant, dans la mesure où la seule C.G.T. a appelée à la grève, il est à présumer que la participation a été assez partielle.

Tours

Dans la matinée du 19 décembre, le mot d'ordre de grève lancé par les grandes centrales syndicales et répercuté à l'échelon local par la C.G.T., la C.F.T.C., la F.E.N. et le Comité de Soutien à l'U.N.E.F. a été largement suivi à Tours comme dans l'ensemble du département d'Indre-et-Loire.

Les mêmes organisations, appuyées par plusieurs mouvements politiques dont notamment la Fédération d'Indre-et-Loire du P.S.U., avaient convié la population tourangelle à venir le soir devant l'hôtel de ville dire sa détermination de barrer la route au fascisme. Malgré l'interdiction du préfet Julien, toujours prêt comme « Guignol », à agiter le gros bâton, près d'un millier de démocrates tourangeaux étaient présents au rendez-vous. Les efforts du service d'ordre se montrèrent vains pour empêcher les manifestants de bloquer la circulation en plein centre de la ville et de clamer les slogans « O.A.S. assassins », « Salan au poteau », etc. Devant cette impuissance de la police locale, les pelotons de la gendarmerie mobile qui étaient jusque-là demeurés dissimulés, intervinrent avec la brutalité qui s'impose en de telles circonstances. Mais ce soir-là le Tourangeau n'était pas d'humeur, malgré son apathie légendaire, à se laisser faire sans riposter. Si deux ou trois manifestants furent blessés et deux autres appréhendés, on pu voir également deux gendarmes étendus sur la chaussée. Puis la manifestation se reforma et se dirigea vers la place du Général-Leclerc, où elle se disloqua après avoir entendu quelques paroles prononcées par le secrétaire de l'U.D.-C.G.T.

● A Loches, dans le sud du département, une réunion a été tenue à l'appel du Comité lochois antifasciste dont est membre la section locale du P.S.U. et les représentants des diverses organisations syndicales et politiques ont pris la parole pour réaffirmer leur détermination de ne pas accepter la dictature terroriste de l'O.A.S.

LES LEÇONS DU 19 DÉCEMBRE

DE 50.000 à 100.000 manifestants à Paris, 4.000 à Toulouse, à Marseille, à Grenoble, à Montpellier, à Dijon, à Lyon, des rassemblements et manifestations dans de nombreuses autres villes : le bilan de la journée du 19 décembre montre un incontestable progrès d'ensemble par rapport aux manifestations précédentes. Certes, on a vu dans un certain nombre de villes, à Grenoble, à Lyon, à Toulouse, mais pas à Paris, des manifestations plus importantes depuis un an, en particulier au mois d'avril. Mais les conditions n'étaient pas les mêmes : le 19 décembre, il s'agissait d'une action préventive anti-O.A.S. et non pas d'une riposte à chaud à un putsch.

Echec, nous dit Jean Cau, dans *l'Express*, qui passe son humour sur les manifestants et parle de « cérémonie ». Il est inutile d'insister sur les singulières outrances d'un journaliste et d'un journal qui, alternativement, et parfois au sein du même numéro, soufflent le chaud et le froid, minimisent ou grossissent le péril, appellent à l'insurrection et à la révolte, puis s'en remettent, la semaine suivante, à quelque vedette politique, littéraire ou cinématographique suivant les modes du moment. Il est plus sérieux de rechercher nous-mêmes si l'action est à la mesure de la situation et des dangers qui nous menacent. Mais s'il nous apparaît que l'action demeure largement insuffisante au regard du péril, cela ne signifie pas qu'il faille oublier les progrès réalisés ni surtout se priver des leçons que l'on peut tirer de ces progrès.

Une épreuve de force déjà engagée

Depuis quelques semaines, il apparaît en effet que nous sommes entrés dans une phase décisive du conflit algérien. Les bases d'un règlement pacifique apparaissent acquises et les possibilités d'un succès de la négociation sont très sérieuses. Naturellement, comme cela a été le cas en juin 1960, à la veille de Melun, et au printemps 1961, à la veille d'Evian, les porte-parole du Pouvoir se répandent depuis trois mois en paroles optimistes et exhortent l'opinion à laisser faire le général. Or, contrairement à ce qui s'est passé lors de Melun et d'Evian, il n'y a pas d'attentisme et de démobilitation dans l'opinion, mais au contraire montée du mouvement populaire et développement de l'action.

C'est que chacun comprend que cette phase décisive de la guerre d'Algérie est aussi l'heure d'une épreuve de force avec les hommes de l'O.A.S. et tous ceux qui, depuis sept ans prolongent la guerre. Cette épreuve de force est déjà engagée de toute évidence, non pas du fait du pouvoir dont les carences et l'impuissance ne sont même plus niées par ses propres partisans, mais du fait de l'O.A.S. et des comploteurs de toute sorte.

La stratégie de l'O.A.S. est claire : pratiquer de nouveau comme au 13 mai le fameux chantage à la guerre civile, créer, par les attentats, les exactions et les rackets, par les émissions-pirates, un climat d'insécurité en France qui permettrait à l'armée d'intervenir, au nom du maintien de l'ordre, pour une formule d'union nationale à laquelle s'emploierait déjà les Pinay, les Chaban-Delmas, les Messmer, avec des complaisances suspectes chez certains éléments S.F.I.O.

L'attitude du pouvoir encourage cette stratégie. Quand Terrenoire déclare à l'issue du dernier Conseil des ministres : « Il apparaît en fait que, sinon dans l'esprit de leurs organisateurs, du moins dans les intentions de ceux qui les manipulent et les noyautent, les manifestations de rue n'ont pour véritable objectif que de tenter de dresser l'opinion contre le gouvernement », il est clair que le Pouvoir fait le jeu de l'O.A.S. en essayant d'empêcher par la matraque et l'insinuation tout mouvement populaire.

Les conditions sont donc bien différentes du mois de janvier 1960 et du

mois d'avril 1961. Le Pouvoir n'appelle plus le peuple à se rendre aux aérodromes et « à l'aider » ; il traite plus que jamais en adversaires les organisations populaires alors qu'il se contente de poursuivre M. Jean-Marie Le Pen pour « violences dans un incident de la circulation » et qu'il regroupe dans les mêmes garnisons les officiers compromis lors du putsch d'avril.

Il est donc vrai que les manifestants du 19 décembre entendaient protester autant contre la carence et la complicité du Pouvoir à l'égard de l'O.A.S., que contre l'O.A.S. elle-même. Il est vrai que se créent ainsi les conditions pour une prise en main, par les organisations populaires, de la résistance contre l'O.A.S. et de la lutte contre le fascisme.

Le front syndical commun

Mais, pour y parvenir, il ne suffit pas de compter sur l'aggravation du danger O.A.S. comme sur la complicité du Pouvoir avec les fascistes, il ne suffit pas, autrement dit, de compter sur la menace de l'adversaire pour lever les obstacles qui subsistent à un large rassemblement de toutes les forces populaires.

De ce point de vue, le 19 décembre a marqué un progrès par rapport aux initiatives précédentes, mais il serait illusoire d'ignorer les difficultés qui demeurent pour qu'un front large et solide se constitue malgré l'urgence et la gravité du péril.

L'expérience confirme ce que n'a cessé de répéter le P.S.U. depuis des mois : sur cette question de la guerre d'Algérie et de la lutte anti-O.A.S., c'est « le front syndical commun » qui peut permettre l'action la plus large et qui peut parvenir à isoler les éléments O.A.S., à les vaincre sur ce terrain de la « guerre psychologique » où ils cherchent à se placer.

Cela ne signifie pas, comme semble le croire *l'Humanité* du 22 décembre, lorsqu'elle répond à la lettre de notre secrétaire national, que nous contestions aux partis, et au P.C.F. en particulier, le droit de prendre des initiatives ou ses responsabilités. Nous avons trop souvent regretté dans les premières années de la guerre d'Algérie que certains ne prennent pas leurs responsabilités et laissent à quelques hommes, à quelques journaux le poids essentiel de la lutte contre la guerre pour aller contre les initiatives, même tardives. Nous-mêmes, d'ailleurs, après avoir tenté sans succès, en octobre, de provoquer une vaste protestation unitaire contre les « ratonnades policières » des 17 et 18 octobre, nous avons pris l'initiative de la manifestation du 1^{er} novembre à la place Clichy ; puis, nous avons, seuls en tant que parti, appelé nos adhérents à se joindre à la manifestation des jeunes du 18 novembre.

Si nous mettons les syndicats en avant, ce n'est pas, comme certains, pour décrier les partis et nous joindre à telle ou telle campagne antiparlementaire. Nous faisons la différence entre les partis qui portent la responsabilité des échecs successifs de la gauche et du socialisme en France depuis trente ans et notre parti qui essaie précisément de tirer les leçons de ces échecs, y compris avec ceux qui ont passé par ces expériences, sans nous en tirer, comme Jean Cau, par la pirouette démagogique — l'appel à un vaste coup de balai contre les chefs de la gauche.

Nous avons dit que les événements, la pression fasciste faisaient progresser l'unité et s'étendre le rassemblement. Nous voulons en trouver une nouvelle preuve dans la distance de plus en plus grande qu'est amené à prendre le comité directeur de la S.F.I.O. à l'égard du pouvoir. Après avoir dénoncé la manifestation du 19 décembre comme « communiste », à l'instar du *Figaro*, l'organe de la S.F.I.O. est conduit à critiquer vivement M. Terrenoire qui ne faisait que reprendre le même argument et à déclarer qu'en cas de nouveau putsch les masses populaires descendront

dans la rue non plus pour de Gaulle ou Debré mais pour la nation.

« Troisième force » ou « démocratie populaire »

Malgré ces progrès, il n'empêche que le comité directeur S.F.I.O. demeure attaché à sa thèse bien connue suivant laquelle le rassemblement antifasciste devrait ne comprendre que les seuls « démocrates », c'est-à-dire, dans le langage S.F.I.O., exclure les communistes. Et la direction S.F.I.O. donne à ses fédérations la directive d'entrer en pourparlers avec les seules organisations qui refusent le contact avec le P.C.F. et la C.G.T. (et aussi celui avec les indépendants, en dépit d'un certain déjeuner avec Pinay, et l'U.N.R., en dépit de certaines alliances électorales). En pratique, cela signifie que la S.F.I.O. entend combattre l'O.A.S. avec les seuls M.R.P. et radicaux, avec Force-Ouvrière — et encore pas dans tous les départements. Cela fait sans doute une alliance électorale suffisante pour affronter les législatives du printemps si elles ont lieu — c'est-à-dire si l'O.A.S. ou des comploteurs quelconques n'ont pas réussi avant. Mais cela ne pèse pas lourd contre le complot — on l'a vu au 13 mai.

Mais, nous dira-t-on, n'est-il pas à l'heure actuelle pratiquement impossible d'unir S.F.I.O. et P.C.F. sur un programme d'action, compte tenu de leurs divergences sur bien des problèmes ? Peut-on en effet envisager que des partis politiques forment une coalition sur un seul problème, mais qui commande l'avenir, alors qu'il y a de toute évidence tant de divergences et d'opposition dans la manière d'envisager et de préparer cet avenir ? Faut-il alors se résigner à choisir entre deux formules, « la troisième force » autour de la S.F.I.O., en sachant que cela conduit à la stagnation et au succès de la droite, l'autre « le front unique » autour du P.C.F., en sachant que cela conduit aux régimes de Prague ou de Budapest ?

Une autre voie est ouverte...

Nous ne le pensons pas. Nous croyons qu'il existe une autre voie — que le P.S.U. a contribué à ouvrir. Devant le danger immédiat de l'O.A.S., nous croyons que le lien le plus sérieux qui peut unir les forces de paix, les forces antifascistes, est le lien syndical. Le 19 décembre, comme en avril, comme le 27 octobre 1960, c'est lorsque les syndicats sont unis qu'il est possible de mener les actions les plus vastes. Les autres initiatives sont utiles comme stimulants — c'est ainsi que le P.S.U. a conçu sa manifestation du 1^{er} novembre.

Mais il est urgent de constituer un organisme de liaison permanent entre la C.G.T., la C.F.T.C., la F.E.N. et l'U.N.E.F., avec F.O. si possible, avec des contacts avec certaines organisations paysannes et de jeunesse, des contacts avec les partis. Un tel organisme permettrait de mener une lutte suivie et offensive, sans attendre les initiatives de l'O.A.S.

Il est clair qu'un tel front syndical est non seulement plus large que le front actuellement réalisable sur le plan des partis politiques et que surtout il lève l'obstacle dans lequel la gauche se débat trop souvent — le dilemme entre la 3^e force et le suivisme à l'égard du P.C.F. Lorsque sont unis la C.G.T., la C.F.T.C., la F.E.N. et l'U.N.E.F., personne ne peut prétendre sérieusement que cela fasse le jeu ni du P.C.F., ni de la S.F.I.O.

Serait-ce là l'indice, comme le prétend *l'Humanité*, d'une « exclusive anticommuniste » ? Mais cela signi-

fierait alors que le P.C.F. n'entend le rassemblement et l'unité que s'il en peut tirer argument pour sa propagande et s'il peut mettre en difficulté ses partenaires. On l'a bien vu au sujet du 19 décembre, lorsque les syndicats demandèrent aux partis de publier leurs communiqués de soutien à la manifestation nationale dans la soirée du 11 décembre, après que, le matin, ils aient publié les leurs. Un quart d'heure après le communiqué des syndicats, le communiqué du P.C.F. était sur les téléscripteurs de l'A.F.P.. Et l'agence et les radios gouvernementales s'empressaient de proclamer que la manifestation était organisée par les syndicats et le P.C.F. réunis. Un tel empressément de propagande en faveur du P.C.F. devrait donner à penser aux dirigeants communistes.

Ainsi donc, malgré le pas en avant du 19 décembre, il subsiste des obstacles, des querelles sur la stratégie et la tactique dont certains s'empressent de conclure que le rassemblement des forces populaires est encore loin. Nous croyons au contraire que ces discussions peuvent aider à faire la clarté ; nous pensons que l'exemple du 19 décembre a déjà fait réfléchir les dirigeants du P.C.F., qui ont constaté que l'ampleur de l'action avait largement dépassé celle de la journée du 6 décembre — et aussi les dirigeants de la S.F.I.O. qui, somme toute, ont été amenés à se rallier après coup à cette manifestation dont ils tirent maintenant force arguments contre le gouvernement.

...celle du front socialiste

Il demeure qu'il est vrai qu'un tel rassemblement de circonstance sur un seul point — la paix en Algérie et la lutte contre l'O.A.S. formant aujourd'hui une seule question — l'existence de l'O.A.S. étant aujourd'hui le seul prétexte gouvernemental à reculer en face la paix — il est vrai qu'un tel rassemblement autour des syndicats, s'il est indispensable et urgent, ne suffit pas.

Il faut aussi que ce front antifasciste, qui commence à se constituer malgré les obstacles, débouche sur quelque chose. Car il est de plus en plus évident que les forces neuves et vives de la nation, les syndicats, les organisations paysannes, les jeunes, ne s'engageront à fond et sans réserves, dans ce combat qui est politique, que si elles voient clairement où elles vont et à quoi cela les engage pour l'avenir. C'est là une leçon des échecs de 1936-1938, de 1945, de 1956. Personne ne veut plus de « front républicain ».

Il faut donc travailler d'urgence avec ces forces à mettre sur pied le programme d'avenir qui peut répondre aux problèmes essentiels de la société française d'aujourd'hui. La discussion engagée depuis quelques semaines avec les syndicats, les paysans, avec les milieux représentatifs des cadres et techniciens sur la planification démocratique, doit conduire à d'autres discussions de ce genre qui permettront de mettre au point les grandes lignes d'un programme capable d'entraîner les forces populaires.

L'action commune menée avec les syndicats sur l'objectif immédiat — paix en Algérie et lutte contre l'O.A.S. — facilite la discussion sur l'avenir. C'est cette méthode et cette perspective que le P.S.U. entend mettre en avant avec ce qu'il appelle « la politique de front socialiste ». Ce n'est pas une recette pour la cuisine socialiste d'un avenir lointain, ce n'est pas la description théorique de la société socialiste idéale, c'est une méthode applicable dès aujourd'hui pour sortir la gauche et le socialisme de l'impasse qu'ils traversent en France depuis des années.

Et cette méthode, nous sommes persuadés qu'elle a déjà permis d'avancer notablement ces dernières semaines et singulièrement le 19 décembre.

Jean VERLHAC.

Une étude de Georges **DUCAROY** :

LES OBJECTIFS DU

LE IV^e Plan couvre 4 ans : 1962, 1963, 1964, 1965. Il apparaît que ce qui n'est pas dit explicitement dans le IV^e Plan est aussi important que ce qui y est visiblement contenu.

Les objectifs globaux

Les principaux objectifs expressément désignés sont les suivants :

- 1) Augmenter la production de 5,5 % par an (soit de 24 % en 4 ans) ;
- 2) Augmenter la consommation des ménages d'environ 5 % par an (soit de 22 % en 4 ans), et (compte tenu de l'augmentation du nombre de ménages) la consommation du ménage moyen de 4,5 % par an ;
- 3) Créer 600 à 800.000 emplois nouveaux, pour que l'excédent des jeunes en âge de travailler sur les personnes qui partent à la retraite ne suscite pas de chômage ;
- 4) Augmenter la part des investissements « sociaux » de sorte que les besoins collectifs (urbanisme, éducation, recherches, etc.) soient développés par priorité ;
- 5) Ne pas laisser se détériorer la balance des paiements.

Ces objectifs sont résumés sous forme chiffrée dans le tableau suivant :

	1961 Milliards de NF	Indices 1965/1961	Taux de croissance annuel (%)
● RESSOURCES			
Production intérieure brute	254,90	124	5,5
Importations	32,35	123,5	5,4
	287,25		
● EMPLOIS			
Consommation des ménages	178,60	122,5	5
Consommation des administrations	14,25	121,5	5
Investissements productifs	33,30	129	6,5
Investissements des administrations	7,05	151	11
Logement	12,10	124,5	5,5
Variation de stocks	3,80	121,4	5
Exportations	38,15		
	287,25		

Sur ce tableau il est très visible que les investissements croissent plus vite que la consommation des ménages, ce qui est logique lorsque l'on veut augmenter — comme se le propose le Plan — le taux d'expansion, mais que, de plus, les investissements des administrations — qui sont pour une grande part des investissements sociaux — croissent plus vite que l'ensemble des investissements.



Répondre en priorité aux besoins collectifs : urbanisme, éducation, recherches... (Agip)

Ce qui n'est pas noté

La continuation de l'effort de construction de logements devrait permettre d'améliorer largement la situation actuelle : il n'est pas cependant sûr

servent obligatoirement soit à l'entretien soit à la construction neuve.

La croissance des investissements sociaux est certes considérable, mais ne permettra pas de combler entièrement les retards antérieurs pris dans le domaine de l'enseignement (secondaire et surtout supérieur), ni ceux subis par les routes et autoroutes. A titre d'exemple, la longueur des autoroutes à construire est d'environ 100 km par an, ce qui est peu mais apparaît énorme à côté des réalisations antérieures. Les carences antérieures font ainsi apparaître comme des améliorations importantes ce qui n'est en fait qu'un rattrapage quelquefois insuffisant.

Le Plan est, d'autre part, muet sur trois aspects importants du devenir économique :

- 1) Aucune mesure n'est prise pour améliorer la répartition des revenus et augmenter rapidement le niveau de vie des plus défavorisés. Dans une période d'expansion, il est même à craindre que la hiérarchie des revenus ne s'élargisse et que le manœuvre, notamment, profite très peu de la croissance générale. Aucune indexation du S.M.I.G. sur le taux de croissance de l'économie (ce qui aurait cependant été une mesure bien timide) n'est même mentionnée.
- 2) Faute de moyens statistiques et de préparation, les problèmes régionaux ne sont pas abordés et le manœuvre d'une région

en stagnation économique risquent de subir une quasi-stagnation de son niveau de vie ou même de se retrouver au chômage.

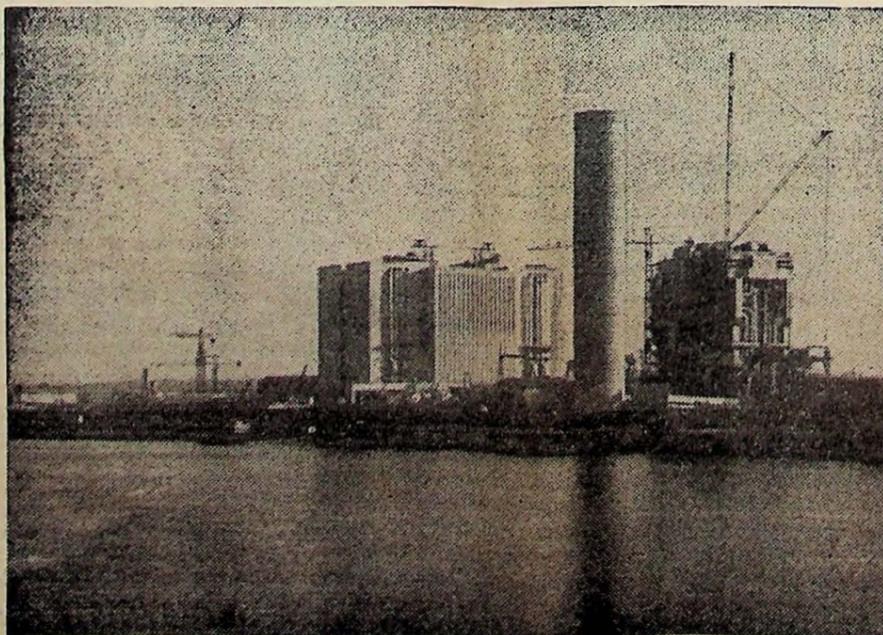
- 3) Aucune formation professionnelle de grande ampleur pour l'adulte n'est prévue. Pourtant dans une économie en expansion, il faudrait accroître la mobilité professionnelle des salariés. Il y a ainsi toute chance que la reconversion partielle de la main-d'œuvre en agriculture, dans les chantiers navals, dans les industries textiles ou du bois, dans les mines, ne puisse être résolue au mieux et avec des souffrances minima pour les intéressés. Une telle situation peut entraîner notamment chez les commerçants un renforcement du poujadisme.

Des croissances différentes suivant les secteurs

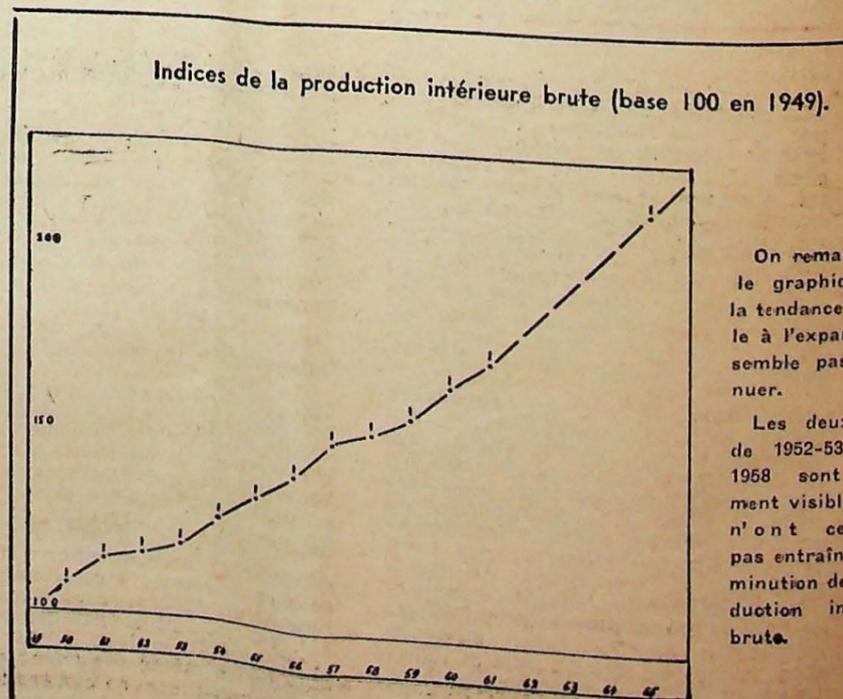
Le tableau ci-après indique les taux de croissance annuelle dans les principales branches :

SECTEURS	TAUX DE CROISSANCE
Agriculture	4,5 %
Gaz	6,5 %
Electricité	11 %
Charbon	— 1,5 %
Chimie	7,5 %
Mécanique	8 %
Const. électrique	11 %
Automobiles	7 %
Bâtiment	7 %
Textile	2,7 %
Services	6 %
Commerce	5 %

On voit que des modifications assez importantes des structures de l'économie française sont prévues. Elles résultent plus de l'évolution de la demande que d'une volonté planificatrice délibérée. De la sorte, le Plan est plutôt le bilan de ce qui doit se passer sans intervention notable que de ce qui devrait être si l'on voulait agir vraiment pour modifier le cours de l'évolution. Il est ainsi plus une prévision que le résultat d'une volonté.



A Chinon, la première des trois centrales nucléaires de l'É.D.F. (A.D.P.)



On remarque sur le graphique que la tendance générale à l'expansion ne semble pas s'atténuer.

Les deux crises de 1952-53 et de 1958 sont nettement visibles. Elles n'ont cependant pas entraîné de diminution de la production intérieure brute.

IVE PLAN...

Les obstacles prévisibles

A moins de catastrophe politique ou de catastrophe économique mondiale, une partie relativement importante du Plan a toute chance d'être réalisée (malgré la crise de 58-59, le III^e Plan sera globalement réalisé avec moins de 6 mois de retard).

Cependant, une réalisation complète sera difficile. Si l'écart entre prévisions et réalisations était notable, on devrait craindre un certain sous-emploi des jeunes et dans certaines régions.

Les principaux obstacles prévisibles, dans le domaine économique exclusivement, sont les suivants :

- 1) La levée des barrières douanières à l'intérieur du Marché Commun peut à la longue menacer l'expansion française. Il n'est pas impossible que les années prochaines nous soient moins favorables de ce point de vue que les années qui viennent de s'écouler.
- 2) Une augmentation trop rapide des prix français accroîtrait et

généraliserait ce danger, or les raisons pour lesquelles les prix français ont crû plus rapidement que les prix internationaux n'ont pas entièrement disparu. Elles sont d'ailleurs mal connues si l'on met à part les charges qu'ont fait subir à notre pays des guerres coloniales insensées.

- 3) Les entreprises réaliseront peut-être moins d'investissements que prévu pour ne pas avoir à s'endetter. Ou encore, elles chercheront à augmenter leur autofinancement au détriment des prix de vente, ce qui ferait peser une autre menace sur l'économie française.
- 4) L'Etat ne voudra peut-être pas maintenir ses investissements et son aide à l'économie au niveau prévu, dans le but soit d'alléger certains impôts, soit d'augmenter moins sa dette. Une telle politique, bien que pire que le mal, aurait beaucoup de chances d'être appliquée si les prix augmentaient un peu trop vite. De la sorte, toute l'amélioration prévue des « satisfactions sociales » risquerait d'être supprimée.

...qu'en penser ?

LE IV^e Plan ne mérite ni l'enthousiasme que voudraient provoquer dans le peuple à son sujet le gouvernement et certains milieux patronaux, ni l'anathème que portent contre lui un certain nombre de démagogues retardés et de communistes thoréziens.

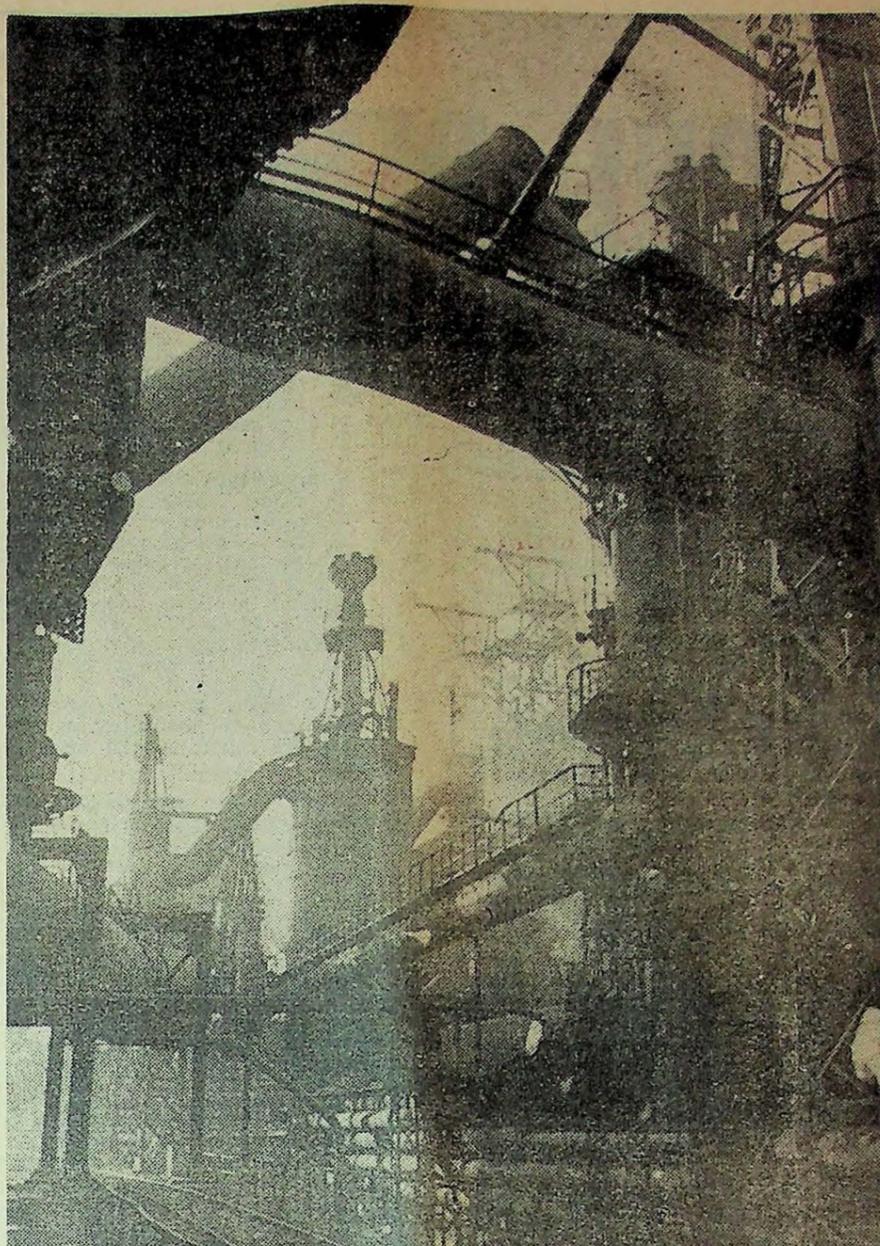
Nous donnons, par ailleurs, ses objectifs principaux, à titre d'information, mais ce qui importe plus à un parti politique et à ses militants c'est d'en tirer quelques conclusions simples que nous résumerons ainsi :

- l'expansion économique est possible et même probable ;
- les niveaux de vie continueront probablement à croître ;
- le Plan ne remet aucunement en question le capitalisme ;
- le patronat accepte cette planification indicative ;
- la classe ouvrière ne parvient pas à utiliser suffisamment les moyens de pression mis à sa disposition ;
- une tactique et une stratégie habiles permettraient à la classe ouvrière de profiter de la réunion des Commissions du Plan pour jouer son propre jeu dans son intérêt et dans celui du pays.

L'expansion économique

L'objectif général du Plan est de faire croître en moyenne, pendant quatre années consécutives, la production intérieure brute de 5,5 p. 100 par an. C'est, dans l'état actuel des structures économiques, sociales, politiques françaises, un but ambitieux. De 1949 à 1960, la production intérieure brute a crû de 4,8 p. 100 par an. Pendant le III^e Plan — malgré la crise de 1958-1959 — la croissance moyenne a été de près de 4 p. 100 (1960 : + 6,3 p. 100).

Il ne peut faire de doute, ainsi, que le résultat escompté par le IV^e Plan est à la limite de nos possibilités sans changements structurels importants. Mais, sauf accident (guerre, inflation brutale, bouleversement politique, fascisme), cet objectif sera à peu près atteint : dans les années qui viennent, sans mesure importante, sans effort considérable, il n'y a aucune raison de penser que la progression moyenne puisse être inférieure à 4,5 p. 100 par an. De tels taux ont été, en effet, dépassés dans les années antérieures sur des périodes plus longues, et l'on ne voit aucun signe d'essoufflement de l'économie



Augmenter la production intérieure brute de 5,5 p. 100 par an.

(A.D.P.)

française. La demande intérieure doit croître, les besoins restent considérables, le commerce extérieur (sauf crise internationale grave dont on ne voit pas de raisons économiques) doit continuer à progresser, les investissements récents sont importants et permettent, s'ils continuent à un rythme même plus faible, de nouveaux accroissements de la production.

Il semble bien que des pays suffisamment développés comme la France, l'Allemagne, l'Italie, mais cependant très en retard sur les Etats-Unis, ont toutes les chances — à moins de mesures déflationnistes importantes — de continuer leur expansion économique à un rythme voisin de celui des années antérieures.

Pourvu que le gouvernement — et il semble que ce soit le cas — prenne quelques mesures facilitant l'expansion, un taux de 5 p. 100 ou même de 5,5 p. 100 est probable, et il est plus sage, pour déterminer une ligne politique, de miser sur la réussite à peu près totale du Plan que sur son échec.

Il est un fait que les découvertes

scientifiques, l'application systématique des techniques nouvelles, la pression de la demande des consommateurs ont toute chance de permettre une continuation relativement rapide de l'expansion pendant les années à venir.

Certains diront cependant qu'une crise économique nationale ou internationale est toujours possible. Certes, la libéralisation des échanges, dans un monde où aucune instance économique internationale ne peut régir l'économie, fait planer un risque non négligeable sur ce développement, mais, dans le cadre des pays occidentaux, une maîtrise suffisante de l'économie paraît être réalisée pour qu'une crise économique nationale grave ne puisse se produire. C'est de façon délibérée, pour garder à Londres son rôle de place financière internationale, que le gouvernement britannique a freiné le développement économique. Ce sont des raisons, dont on ne retrouve pas l'existence en Europe occidentale, qui conduisent les Etats-Unis à ne réaliser qu'une croissance très faible de leur revenu national.

(Suite en page 8.)

Contre une fixation autoritaire des augmentations de salaires

ON sait que le gouvernement, plus encore que le patronat, a cherché à obtenir des engagements de la part des syndicats en ce qui concerne les augmentations de salaires : ceux-ci ont unanimement refusé, à très juste titre.

Il est bon cependant de connaître, pour y répondre, les arguments du gouvernement.

Le Plan prévoit une augmentation des rémunérations moyennes réelles à qualification constante de 4 p. 100 par an environ.

Le gouvernement prétend que si les salaires nominaux augmentent à un taux supérieur, une hausse générale des prix s'ensuivra, et demande aux syndicats de respecter une discipline nationale. Au-

trement dit, sous une forme plus élaborée, on reprend un vieil argument selon lequel les augmentations de salaires conduiraient à une augmentation des prix (cycle infernal bien connu des salaires et des prix).

D'un point de vue purement comptable, ceci est apparemment juste, mais il faudrait au moins ajouter pour être honnête que la constance des prix dans les pays occidentaux est actuellement un mythe et qu'une hausse annuelle de 2 p. 100 en France est un minimum. L'augmentation nominale des salaires devrait donc être portée à 6 p. 100.

Mais il y a plus. En fait, une fixation autoritaire des salaires — de l'aveu même de ses partisans — n'a d'autre but que d'empêcher les

hausse de prix. Dans ces conditions — si l'on veut empêcher les prix de monter — ce sont les prix qu'il faut taxer, d'une manière ou d'une autre. Cette taxation des prix est refusée non seulement parce qu'elle est difficile, mais en raison du principe capitaliste que le prix du marché est le « juste » prix déterminé par la concurrence parfaite. En fait, l'on sait parfaitement que les prix sont à l'heure actuelle, pour une grande part, des prix de monopole ou d'oligopole.

Les salaires sont également établis, de la même façon, par l'équilibre du marché du travail qui, sans être pleinement concurrentiel — du fait de l'action des syndicats ouvriers, mais aussi des ententes patronales — l'est plus que celui de la plupart des produits.

Une fixation autoritaire des salaires sans fixation autoritaire des prix (elle-même impensable dans notre régime) n'est donc pas acceptable.

La discipline ne peut être à sens unique.

Mais il y a plus encore : si le Plan est correctement conçu, les tensions sur les marchés des biens et sur le marché du travail doivent être faibles, et une fixation autoritaire des salaires est non seulement injuste mais inutile.

Enfin, on ne saurait trop souligner l'inefficacité relative d'un blocage des augmentations de salaires puisque les autres éléments de prix de revient (notamment les bénéfiques) resteraient libres.

QUE PENSER DU IV^E PLAN ?

(Suite de la page 7.)

Par contre, les gouvernements des pays du Marché commun sont résolus pour les années à venir, semble-t-il, à permettre à l'expansion économique de se poursuivre.

Certes, l'Allemagne verra probablement sa croissance devenir plus modérée parce qu'elle a épuisé ses réserves de main-d'œuvre, mais l'Italie poursuivra la sienne probablement à un rythme voisin de celui — considérable — des années précédentes.

Il faudrait des erreurs de grande ampleur pour que des réactions en chaîne conduisent à une récession internationale de l'ensemble du monde capitaliste.

L'augmentation du niveau de vie

Qui dit croissance économique, dit augmentation des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Dans l'état actuel des statistiques françaises, il est impossible de déterminer avec précision à qui profite plus particulièrement l'expansion. Sauf en ce qui concerne les familles ouvrières nombreuses qui subissent pleinement le retard accusé par les allocations familiales, les revenus des salaires semblent suivre assez fidèlement la croissance des taux horaires et à l'augmentation de l'activité par tête, compte tenu de l'augmentation des prix, le niveau de vie des ouvriers semble avoir crû, en 1960, de 4 p. 100 tandis que celui de l'ensemble de la population croissait de 4,5 p. 100.

En 1961, on trouve 5 p. 100 comme ordre de grandeur.

Il est vrai que de telles augmentations annuelles ne peuvent pas être ressenties : les prix des denrées achetées quotidiennement (notamment l'alimentation) croissent en général plus vite que ceux des biens durables (vêtements, réfrigérateurs, voitures, télévisions, machines à laver, etc.), or la ménagère n'a une notion à peu près exacte que de l'évolution des premiers, ce qui lui donne une image déformée de l'évolution générale des prix. De plus, les besoins développés par la publicité et par l'entourage croissent plus vite que le niveau de vie, et il en résulte une insatisfaction certaine qui conduit à une appréciation fautive de la réalité.

Mais, considérée non plus sur un ou deux ans, mais sur 10 ou 15 ans, cette évolution des niveaux de vie ne peut être niée et influe (c'est pourquoi il est important de le souligner) sur le comportement de chacune des familles et de l'ensemble de la classe ouvrière et des salariés.

De la sorte, si — comme il nous a paru probable — l'expansion se poursuit pendant quatre ans à un rythme voisin de 5,5 p. 100, c'est de plus de 15 p. 100 que croîtra le niveau de vie des salariés.

Cela ne veut pas dire que la lutte politique et syndicale sera en 1965 moins violente qu'en 1960, mais qu'elle revêtira des aspects nouveaux auxquels il faut nous préparer.

Un plan "capitaliste"...

Cependant, si le Plan a quelque chance de se réaliser à peu près intégralement et les niveaux de vie de croître d'une façon notable, cela ne change rien au caractère capitaliste du régime et du Plan lui-même.

Depuis que Ford, un des premiers, a compris qu'une production de masse ne pouvait être achetée que par la masse, c'est-à-dire par des salariés (ouvriers compris), le capitalisme a progressivement fait sienne cette idée.

Ce n'est pas pour les « beaux yeux » de la classe ouvrière que le patronat désire l'expansion, mais dans son pro-

pre intérêt matériel. Il y gagne, en outre, une puissance accrue et une relative paix sociale. Autant et plus même que les salariés, le capitalisme industriel désire la croissance.

Certes, un certain freinage au sein même du capitalisme est manifeste, car l'expansion entraîne — dans le régime actuel — des risques d'inflation que craignent par-dessus tout les financiers privés et d'Etat. Mais, sauf en Angleterre et dans une mesure moindre aux Etats-Unis, les industriels l'emportent sur les seconds. Encore faut-il, de l'avis des chefs d'industrie, que l'Etat soit prêt à faire quelques sacrifices et que les goulots d'étranglement de production et de main-d'œuvre soient réduits au minimum.

C'est parce qu'il a compris que son besoin d'information était grand et qu'il avait besoin de l'Etat, et d'une politique cohérente et bienfaisante — d'abord à son endroit — de ce dernier, que le patronat français s'est rallié à l'idée de plan et qu'il a, dans son ensemble, participé avec une assez bonne volonté évidente aux Commissions de modernisation du IV^e Plan.

D'autre part, comme il était entendu dès l'origine que le Plan n'apporterait aucune réforme de structure gênante pour le patronat, et qu'il ne serait qu'une « ardente obligation » — suivant l'expression de de Gaulle — c'est-à-dire que personne ne prendrait l'engagement de le réaliser, il remplit parfaitement son office : être une aide et un soutien sans être une contrainte.

Indiscutablement, ce Plan est le résultat d'une économie concertée. Mais concertée non entre les différents intéressés : patrons et ouvriers, mais entre capitalistes et entre les capitalistes et l'Etat.

...mais qui ouvre des perspectives

Si personne ne doit se faire la moindre illusion sur le caractère profond du Plan, cela ne veut pas dire que — dans le domaine économique et social — il soit purement négatif.

D'abord, l'expansion économique est un bien dont tous, en définitive, tirent profit, et la classe ouvrière ne peut se désintéresser d'une augmentation de son niveau de vie si même cette augmentation ne remet pas en cause le capitalisme.

Ensuite, les fonctionnaires qui — depuis le haut échelon du Haut-Commissaire au Plan jusqu'aux échelons plus modestes — ont participé de très près à l'élaboration du Plan ont indiscutablement cherché (et y ont réussi dans une large mesure) à conserver et même à augmenter le rôle économique et social de l'Etat. Il est significatif que Massé, Haut-Commissaire au Plan, écrive :

On peut penser, en effet, que la société de consommation, que préfigurent certains aspects de la vie américaine et qui a trouvé aux Etats-Unis ses critiques les plus pénétrantes, se tourne à la longue vers des satisfactions futiles, elles-mêmes génératrices de malaise. Sans doute vaudrait-il mieux mettre l'abondance progressive qui s'annonce au service d'une idée moins partielle de l'homme... L'occasion doit être saisie d'accomplir une grande œuvre durable au sein de laquelle les hommes vivront mieux...

Ce n'est certes pas une déclaration de guerre au capitalisme, ce n'est certes pas la transcription d'une pensée socialiste, mais c'est cependant la condamnation d'un régime dont le profit des individus et des sociétés par actions serait le but unique.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les allègements fiscaux prévus par le très honorable Giscard d'Estaing soient remis plus ou moins en question et que les dépenses de l'Etat soient considérablement augmentées (5 p. 100 par an pour la con-

sommation des administrations et 11 p. 100 pour leurs investissements).

Certains investissements administratifs, bien sûr, profiteront indiscutablement au capitalisme. Il en va ainsi des routes, des ports, des voies navigables, et même de l'Education nationale qui doit former la main-d'œuvre future, mais ces dépenses profiteront aussi de manière directe ou indirecte aux autres couches sociales, et certaines autres — comme celles relatives aux hôpitaux — sont destinées avant tout à la grande masse.

Dans ces domaines, si tout au moins les réalisations sont voisines des objectifs — ce qui est beaucoup moins certain qu'en ce qui concerne les objectifs industriels — les conséquences du Plan seront importantes et peuvent modifier à terme les structures mêmes du régime économique, si les salariés savent en profiter.

La classe ouvrière et l'élaboration du IV^e Plan

Fait nouveau, par rapport au II^e et au III^e Plan, toutes les centrales syndicales ont participé aux réunions des Commissions d'élaboration.

Au sein du Conseil économique et social, pendant la période où le gouvernement déterminait les objectifs de croissance, l'action des syndicats ouvriers a été importante. Elle a contraint le gouvernement à choisir un taux de croissance élevé et à mettre un peu plus l'accent sur les objectifs sociaux. Cependant, même pendant cette période, leur action a surtout été efficace dans la mesure où — comme pour le taux d'expansion — les désirs des représentants des salariés se rencontraient avec ceux du patronat.

Au cours de la seconde phase, où se réunissaient les Commissions de modernisation et les Groupes de travail (plusieurs centaines), l'action des syndicats s'est trouvée beaucoup moins efficace. Cela provient, d'une part, du peu d'intérêt que la C.G.T. et même l.F.O. ont semblé attacher à cette action. Seule, en fait, la C.F.T.C. a — dans un but aussi bien éducatif que d'action — envoyé ses représentants dans la plupart des réunions et a cherché à imposer dans les Commissions ses vues propres, sans y aboutir d'une manière très notable.

Une mention spéciale doit être faite cependant de la commission du « groupe de l'équilibre » qui avait pour fonction de débattre des problèmes généraux d'équilibre économique et financier. A ce groupe, l'opposition des représentants ouvriers à un plafonnement des augmentations de salaires a empêché que de telles mesures soient préconisées par le Plan, comme certains le souhaitaient.

D'une façon générale, il est apparu que les représentants ouvriers se trouvaient relativement dépourvus de moyens dans les débats des Commissions. En effet, les syndicats ne possèdent pas, pour la plupart, d'économistes qui ont suffisamment étudié à fond les problèmes traités en Commissions. Il est certain que cela constitue déjà une gêne lors des discussions de salaires, de reconversion de personnel ou de modification d'horaire à l'intérieur des entreprises, mais l'inconvénient est beaucoup plus marqué lors de l'élaboration d'un Plan où les problèmes de productivité et d'investissements dominent les autres problèmes et en sont la clé.

De plus, les syndicats ont attaché (peut-être par manque de temps) trop d'importance aux réunions en séance plénière — où des discours de pure forme sont souvent prononcés sans résultat — et pas assez au travail de couloir, de comités permettant de mettre au courant les membres influents des commissions et les rapporteurs qui sont souvent des fonctionnaires.

Enfin, le patronat et les fonctionnaires se connaissent souvent de longue date, ont le même langage, sortent souvent des mêmes écoles, appartiennent en général à la même classe sociale d'origine, si bien que

le contact entre eux est plus facile qu'entre fonctionnaires et représentants ouvriers.

Pour toutes ces raisons, même si l'on laissait de côté le fait qu'aucune réforme de structure n'était prévue, et qu'en plus une certaine menace pèse sur la libre fixation des salaires, l'acceptation du Plan par les Centrales ouvrières apparaissait comme impossible.

La politique de présence et de revendication nécessaire

Pourtant l'ensemble des salariés, leurs syndicats et leurs partis ne peuvent se contenter d'une attitude purement négative.

D'abord, si imparfait qu'il soit, si peu contraignant qu'il soit pour le capitalisme, le Plan remet en cause le principe même de la décision parfaitement libre, parce qu'issue du droit de propriété, des entrepreneurs.

Le fondement social de la production, des salaires, de la consommation est solennellement affirmé.

C'est pour cette raison que le patronat a boudé le premier et le second Plan. S'il est passé outre, c'est qu'il s'est aperçu que seuls les principes étaient en cause et non la réalité.

En participant plus étroitement à l'élaboration du Plan, la classe ouvrière peut creuser une brèche dans l'édifice, la largeur de la brèche dépendant bien sûr de la pression politique qu'elle est capable de faire subir.

Ensuite, comme le patronat l'a reconnu, un Plan favorise l'expansion, et il est de l'intérêt des salariés, à court et à long terme, que l'expansion soit la plus forte possible ; à court terme, parce que l'élevation de leur niveau de vie en dépend assez directement ; à long terme, parce que l'expansion favorise les réformes de structures en montrant combien les structures anciennes sont périmées.

De plus, s'opposer purement et simplement à l'adoption du V^e ou du VI^e Plan, si le IV^e réussit comme nous en avons souligné la possibilité, deviendra à proprement parler impossible, la population peu politisée comprenant mal que l'on puisse s'opposer à une expansion économique, même si on en souligne les manques.

Enfin, dans ces discussions économiques, les représentants ouvriers prennent peu à peu l'habitude de manier ces notions économiques abstraites et de retourner contre le patronat ses propres arguments : la relève d'un système économique par un autre se prépare de longue date.

Cependant, autant il paraîtrait regrettable que les syndicats et les partis ne portent qu'un jugement négatif sur la planification imparfaite actuelle, autant aucune illusion n'est possible sur les possibilités de transformer fondamentalement ses caractères négatifs tant que le capitalisme subsistera.

La bataille économique qu'elle porte sur les discussions de salaires ou sur les objectifs du Plan ne peut déboucher que par une action politique.

La bataille économique donne des arguments, permet de mobiliser les hommes, conduit à influencer l'opinion, elle ne permet pas d'obtenir des résultats décisifs.

Il ne peut y avoir de Plan démocratique si la démocratie politique n'est pas élargie et si dans les usines mêmes la démocratie n'est pas introduite, sous une forme même fragile, pendant un premier temps.

Alors, seulement, les critères dominants, qui sont la rentabilité (ainsi pour la construction) ou le taux de l'argent, pourront être remplacés par d'autres : besoin social, nécessité d'élever le niveau de vie des plus défavorisés, réalisation d'une vie plus harmonieuse et plus heureuse pour tous, où chacun pourrait trouver dans la société la place qui lui convient.

Toujours le bifteck :

Où va M. Missoffe ?

DEUX mois après le début de son « expérience », Missoffe est reparti en guerre contre les bouchers. On ne saurait nous accuser de passion partisane si nous écrivons que cette expérience a échoué, le secrétaire d'Etat le reconnaît lui-même.

Faisons brièvement le point sur les diverses actions engagées par le « ministre des consommateurs ».

Le mythe de la taxation

Les services du Quai Branly n'y ont jamais beaucoup cru eux-mêmes. La taxation imposerait en effet :

— une cotation précise de la viande abattue et une classification stricte des morceaux anatomiques. Nous avons montré dans un précédent article que c'est un leurre ;

— un contrôle très strict des factures et de la comptabilité des détaillants, ce qui implique un corps de contrôleurs très étoffé. Ce n'est pas le cas actuellement ;

— des sanctions contre les contrevenants ; en droit, elles paraissent quasi inexistantes.

Outre ces difficultés techniques, M. Missoffe s'est trouvé aux prises avec des difficultés sociales, voire politiques. Par l'intermédiaire de leur Confédération nationale, les bouchers détaillants ont exercé un certain nombre de pressions allant même jusqu'aux menaces (grève des achats, bagarres à La Villette, embouteillage du centre de Paris). Malgré les divisions de la « base », ces actions ont pesé sur la détermination gouvernementale, si bien que l'arrêté de taxation du 16 novembre — sans être légalement reporté — a été mis en sommeil (circulaire de la Direction générale des prix aux préfets).

L'explication de la baisse sur le bifteck enregistrée en novembre est donc fort simple. Les bouchers ont compris qu'il ne fallait tout de même pas « y aller trop fort », ils ont donc restreint leurs marges, en attendant que passe l'orage. Puis, lentement, ils ont relâché les prix si bien que ceux-ci remontent depuis trois semaines. Les bouchers ont triomphé à l'usure, c'est là leur méthode favorite !

M. Missoffe a donc repris l'offensive pour tenter de stopper les prix, mais immédiatement les professionnels ont relancé la tactique qui les avait conduits au succès : ils ont menacé à nouveau de faire grève si le nouvel arrêté, qui vient d'être publié, était appliqué. Ni la tactique ni les forces en présence n'ont donc varié, une nouvelle phase de la lutte vient de commencer, il ne paraît pas qu'elle puisse conduire logiquement à des résultats plus positifs que ceux qui ont été enregistrés antérieurement. Au contraire, le Quai Branly cherche à négocier des compromis qui risquent fort de réduire encore les chances d'efficacité d'une méthode qui en possède déjà fort peu.

La Villette au point mort

La commission Keilling, chargée de proposer des solutions concrètes pour le marché parisien, a déposé son rapport et a rendu compte de ses travaux dans une conférence de presse. A court terme, elle propose une réforme de la cotation du bétail « vif » selon les grandes lignes que nous avons déjà exposées ici. A long terme : rien. Pour ce qui concerne le choix du site (faut-il reconstruire sur place ou en banlieue ?), la commission et le gouvernement se sont renvoyé la balle. Debré espérait faire reprendre l'option par le professeur Keilling afin de s'en laver les mains, mais ce dernier a refusé de prendre position arguant qu'il s'agit de problème de gouvernement : ce qui est parfaitement exact. A part des souhaits relatifs à la réforme de la cotation (et encore on ne parle même plus de bascules), la commission Keilling a, par conséquent, accouché d'une souris et le problème reste pendante.

A chacun son circuit court

Enfin, dernier volet du tryptique : le fameux circuit court dont chacun attendait merveille. Las ! A part des conversations et des controverses, le consommateur attend toujours l'ouverture des boucheries témoins.

Nous allons essayer de faire un tri entre les différentes solutions étudiées par M. Missoffe :

1) Une cinquantaine de boucheries sont achetées par les Pouvoirs publics et confiées au Groupement des ouvriers bouchers. Ceux-ci s'approvisionnent auprès d'un atelier central de découpe (ce projet est très proche de celui proposé par Claude Bourdet). Mais les grandes banques ayant refusé de financer et M. Thomy, président des ouvriers bouchers, étant réservé, cette tentative n'a pas eu de suite.

2) La profession collabore au circuit et la dirige, en particulier Drugbert et Léonard. Les négociations ont



(Agip) Des promesses sur le papier... des pressions et des menaces... Un triomphe à l'usure.

échoué devant les manœuvres des bouchers. Il est certain que tout circuit court témoin auquel participeraient les bouchers est voué d'avance à l'échec. M. Thomy a parfaitement montré que cette solution était inviable.

3) Missoffe lance son circuit avec la collaboration de bouchers dissidents (plus ou moins U.N.R.), il reste néanmoins à conclure un accord avec des groupements de producteurs pour assurer l'approvisionnement direct en viande abattue. Les réticences, justifiées, des producteurs, n'ont pas encore permis d'aboutir.

4) Le secrétaire d'Etat garde son arme secrète : la vente de viande par les « volailleux » qui ont de nombreux points de vente dans la région parisienne. Reste à savoir où ceux-ci pourront s'approvisionner, on en revient donc au cas précédent.

Ainsi Missoffe a vu successivement tous ses appuis lui faire défaut : les professionnels, parce qu'ils n'ont aucun intérêt à l'expérience d'un circuit court ; les banquiers, parce que le bénéfice à retirer de l'affaire paraît plutôt mince ; les ouvriers bouchers et le groupement des producteurs, parce qu'ils ne veulent pas cautionner une opération politique qui risque d'échouer totalement sur le plan économique.

C'est donc à la gauche qu'il revient d'étudier très sérieusement le problème, nous nous y emploierons, pour notre part, en poursuivant les initiatives déjà prises.

J.-M. CHAUCONNIER.

— Directeur-Gérant : Roger CERAT —

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A.
69-61, rue La Fayette
Paris (9^e)

LETTRE A UN DÉPUTÉ

Au pilori

Il y a quelques semaines, à l'Assemblée Nationale, quatre-vingts députés se prononcèrent pour un amendement manifestement inspiré par l'O.A.S.

Dans les conseils généraux, dans les conseils municipaux, au Conseil général de la Seine, des élus refusent de voter les résolutions qui condamnent les attentats.

Partout, ces hommes doivent être dénoncés au corps électoral. Partout, il faut les contraindre à prendre clairement leurs responsabilités. La lutte engagée, qui fait courir à notre pays les risques de guerre civile, est d'une telle nature qu'on ne peut permettre à des élus de s'abriter derrière des formules équivoques. Il faut exiger qu'ils prennent parti. Et s'ils ne le font pas, il faut les démasquer.

Nos camarades de la fédération P.S.U. du Puy-de-Dôme viennent de donner un excellent exemple de l'action à engager.

Ils ont adressé à M. Godonnèche, député « indépendant-pay-san » de la circonscription d'Issoire, une lettre, largement reproduite dans un tract, dont voici les passages essentiels :

Monsieur le Député,

Le journal Le Monde, dans son numéro du 18 novembre 1961, indique que vous avez assisté, à la tribune, à une manifestation organisée par le Comité de Vincennes. Dans le cas où vous infirmeriez cette nouvelle, nous vous prions de bien vouloir considérer cette lettre comme sans objet.

Dans le cas contraire, et en raison du fait que, député élu du Puy-de-Dôme, vous représentez les citoyens de ce département, et plus spécialement ceux de l'arrondissement d'Issoire, nous jugeons qu'il est de notre devoir de vous poser quelques questions.

Au cours de la réunion à laquelle il a été dit que vous avez assisté, plusieurs orateurs ont, c'est le moins qu'on puisse dire, donné leur accord et encouragé l'action de l'O.A.S. Des cris tels que « Les paras à Paris », « Vive l'O.A.S. », « Salan au pouvoir » ont été poussés. Or, l'O.A.S. encourage et pratique l'assassinat, le plastique et l'intimidation afin d'extorquer des fonds à différents citoyens. Ces faits nous permettent, sans aucune exagération, de considérer cette organisation comme fasciste et criminelle. Si vous avez assisté à la réunion organisée par le Comité de Vincennes, il est possible que votre bonne foi ait été surprise, auquel cas, nous vous demandons de déclarer publiquement que vous avez été abusé, car c'est sur le plan moral que nous entendons porter le débat sur ce point. Nous acceptons fort bien, au nom de la liberté d'opinion, que l'on puisse se déclarer partisan de « l'Algérie Française », mais, comme l'immense majorité de nos concitoyens, nous condamnons et tenons pour infamant le fait d'encourager, ne serait-ce que par une présence silencieuse, l'action d'une organisation criminelle.

C'est pourquoi, nous sommes sûrs que vous aurez à cœur de répondre à des questions d'une aussi grande portée dans les délais les plus rapides.

Cette lettre était sans ambiguïté : OUI ou NON, M. Godonnèche encourageait-il l'O.A.S. et son action criminelle ? OUI ou NON, soutenait-il ses méthodes d'ASSASSINAT, de PLASTIQUE et d'EXTORSION DE FONDS ?

M. Godonnèche a répondu. De sa lettre, nous publions aujourd'hui le passage qui constitue la réponse au passage essentiel de la nôtre :

1° J'assiste — et c'est mon droit strict jusqu'à la suppression totale de la liberté — aux réunions auxquelles je crois devoir assister, et je n'ai, de ce fait, pas de compte à rendre à qui que ce soit.

2° Cela ne m'a jamais engagé, et ne m'engagera jamais à approuver, ni à désapprouver en bloc tout ce qui peut se dire au cours d'une réunion, encore moins à prendre à mon compte — c'est cependant ce que vous faites — les comptes rendus déformés qui en sont faits par une certaine police et par la presse aux ordres.

3° Je réprime catégoriquement les attentats, quelle qu'en soit l'origine, et quels qu'en

soient les auteurs. Mais je reconnais pleinement aux citoyens menacés dans leur vie, dans leur honneur, dans leur liberté ou dans leurs biens, le droit de légitime défense, qu'aucun régime démocratique ne leur a jamais refusé.

Nous remarquons : 1° Que, député élu, le Dr Godonnèche n'accepte pas d'être responsable devant ses concitoyens de ses actes politiques. Ainsi, il « croit devoir assister » à une réunion où l'on acclame l'O.A.S., organisation fasciste et criminelle sans avoir par la suite « de compte à rendre à qui ce soit ».

2° Que, assis à la tribune d'une réunion, M. Godonnèche, en se refusant à le faire publiquement, se réserve d'approuver et de désapprouver ce qu'il veut des propos qu'il entend. De plus, il conteste tout ce qui a pu être rapporté quant à cette réunion. De cette prudente réserve, l'impression reste d'une sympathie qui ne s'enhardit pas à s'avouer complice.

3° Que, tout en « réprochant catégoriquement tous les attentats », il ne réprime pas nommément l'O.A.S. et son action — dont le moyen par excellence est précisément l'attentat. De plus, il laisse entendre que l'O.A.S., représentant « des citoyens menacés dans leur vie, dans leur honneur, dans leur liberté ou dans leurs biens, agit en « état de légitime défense ».

En quoi le maire d'Evian menaçait-il les citoyens « dans leur vie, leur honneur, leur liberté et leurs biens » ? Où était la légitime défense qui a conduit à son assassinat ? Mme Brigitte Bardot avait-elle porté préjudice à qui que ce soit pour qu'on veuille lui extorquer 50.000 NF ?

Nous constatons : — Que le Dr Godonnèche, ayant assisté à la tribune à une réunion où l'O.A.S. a été acclamée, non seulement refuse de prendre position contre cette organisation, mais évite de la nommer.

— Que cette attitude, bien qu'ambiguë quant aux raisons qu'il en donne, constitue un encouragement à l'O.A.S.

— Que l'O.A.S. est une organisation criminelle et fasciste, dont les méthodes s'inspirent de celles des gangsters.

LA FEDERATION DU PUY-DE-DOME DU PARTI SOCIALISTE UNIFIE

Tribune Socialiste

HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIE

• Administration :

54, boulevard Garibaldi
Paris (XV^e)
SUF. 19-20

C.C.P. PARIS 5826-65

3 mois 5 NF
6 mois 10 NF
1 an 19 NF
Soutien 30 NF

Noël des emprisonnés

IL N'EST PAS TROP TARD POUR PARTICIPER A LA CAMPAGNE DE SOLIDARITÉ

NOËL 1961 n'est plus qu'un souvenir... Mais la campagne de solidarité « Noël des emprisonnés » n'est pas terminée.

Jusqu'au 5 janvier prochain, nous avons la possibilité de faire partir les colis.

Jusqu'au 5 janvier prochain, nous pouvons répondre à l'appel de la Commission nationale de solidarité du P.S.U.

Les premiers résultats sont encourageants. Non seulement, parce que 500 colis seront déjà partis et parvenus, lorsque paraîtront ces lignes, à leurs destinataires. Mais surtout en raison du nombre important de camarades et de sympathisants qui ont tenu à adresser personnellement leur participation.

Il faut tout d'abord signaler l'effort exceptionnel fait par la section P.S.U. de Toulouse qui a déjà adressé 5 versements à notre C.C.P. : plus de 700 NF ont été collectés.

La section P.S.U. du Centre de Saclay a déjà recueilli plus de 250 nouveaux francs et annonce un nouvel envoi. Ces faits montrent les énormes possibilités qui existent. Le succès couronne les efforts des sections qui ont compris le sens de notre campagne.

Il n'est pas possible de citer tous les témoignages que nous avons reçus, de signaler tous les efforts accomplis. Au hasard de notre courrier, nous relevons :

M. D..., de Sète, nous adresse 10 nouveaux francs en nous disant : « Je ne peux, hélas ! faire plus ; bon courage. »

J. D..., militant syndicaliste de la Loire, nous adresse sa participation en « s'excusant de ce geste à peine symbolique pour le « Noël des emprisonnés », mais les solidarités, abonnements, soutiens, souscriptions, cotisations aux forces ouvrières dispersées dépassent déjà amplement mes moyens financiers ».

De F. D... « Suis étudiant. Ai fait vingt mois d'Algérie. Voici pour deux colis. Bon courage. »

Un retraité tient à nous adresser 3 NF « pour ne pas rester en dehors de cette solidarité nécessaire ».

Un couple d'instituteurs retraités nous adresse sa « modeste contribution en souhaitant que, bientôt, les destinataires soient libérés ».

UN GROS EFFORT RESTE ENCORE A ACCOMPLIR.

La Commission nationale de solidarité a cru devoir prendre des engagements fermes. Pour obtenir des prix de gros intéressants, nous avons dû passer des commandes importantes. Des milliers de nouveaux francs sont encore nécessaires...

Une semaine de travail est encore possible.

Qui ne peut organiser une collecte dans son milieu de travail, lors d'une réunion syndicale, d'une amicale de locataires ? Quelle section ne peut informer sa cité de la condition des 20.000 détenus politiques et de l'initiative lancée par le P.S.U. ?

● Adresser d'URGENCE vos souscriptions à :

Louis HOUEVILLE,
47, rue Hoche,
MONTREUIL-SOUS-BOIS (Seine)
C.C.P. PARIS 10.362-26
en précisant « Noël des emprisonnés ».

LA NOUVELLE REVUE MARXISTE

● Rédaction et administration :
6, rue Thouin, Paris-5°.

Le numéro 4 NF
Abonnement annuel (4 n°) .. 15 NF
Abonnement de soutien 50 NF

Les versements doivent être faits à : la Nouvelle Revue Marxiste, 6, rue Thouin, Paris-5°.

C.C.P. PARIS 5617-88.

AU SERVICE DES MILITANTS :

LES FICHES DE FORMATION

N° 1 : Le budget de votre famille et celui des autres

(Série : Connaissance de l'Economie)

N° 2 : De la Libération à la Troisième force

(Série : Connaissance des réalités politiques françaises)

N° 3 : La V^e République

(Série : Connaissance des réalités politiques françaises).

PRIX :

Numéro 1 (avec couverture) 1 NF.
Les autres fiches 0 NF. 50
Abonnement (10 fiches) 5 NF.

C.C.P. TRIBUNE SOCIALISTE 5826-65 PARIS
54, boulevard Garibaldi — PARIS 15°

LA SOUSCRIPTION DU P.S.U.

Beaucoup d'amis ont répondu à notre appel.

Mais le total des sommes déjà rentrées et des engagements de versements mensuels pris pour l'année est encore nettement inférieur aux 6 millions d'anciens francs qui étaient absolument indispensables, avant même le surcroît de dépenses entraînées par la lutte contre les militaires fascistes et leurs complices.

Nous avons donc, plus que jamais, besoin de vous tous. Envoyez votre obole à Maurice Klein (37, rue de Trévisse, Paris (9^e) - C.C.P. 4435-35-Paris) et remplissez la formule d'engagement ci-dessous.

Le Secrétaire National,
Edouard DEPREUX.

Le Trésorier,
Maurice KLEIN.

Je soussigné (NOM, prénoms, adresse)

m'engage à verser chaque mois à Maurice KLEIN, Trésorier du Parti Socialiste Unifié (C.C.P. 4435-35 - Paris), la somme de

Signature :

Haute-Savoie :

Une nouvelle Section P.S.U.

Une section du P.S.U. vient d'être créée à Reignier, lors d'une réunion tenue le 18 décembre, à laquelle le Bureau fédéral avait délégué plusieurs membres.

Cette création est due aux efforts des sections d'Annemasse et de Bonneville, ainsi qu'au travail de propagande effectué depuis plusieurs mois par quelques camarades de Reignier, persuadés de la nécessité de s'organiser.

La Fédération de Haute-Savoie salue avec joie la franche décision manifestée lors de cette réunion et souhaite la bienvenue à ces nouveaux camarades.

Aveyron :

Élection partielle au Conseil Général

Des élections auront lieu le 7 janvier 1962 dans le canton de Decazeville (Aveyron), pour pourvoir le siège laissé vacant au Conseil général par le décès de Paul Ramadier.

Notre camarade Rouquette, maire de Decazeville, sera candidat. Deux autres candidats lui disputeront les suffrages des électeurs :

— Labrune, P.C.F., responsable local C.G.T. ;

— Arnal, M.R.P.

Dans les circonstances difficiles que traverse actuellement le bassin houiller aveyronnais (les mineurs sont actuellement la grève sur le tas), notre camarade qui a l'estime, même de ses adversaires, et qui a su tenir au chef de l'Etat un langage énergique part bien placé.

● Rédaction TRIBUNE SOCIALISTE cherche une dactylo mi-temps : lundi et mardi toute la journée et mercredi matin. Téléphoner l'après-midi à SUF 19-20.

Une invitation pour le 31 décembre :

Le Comité international de soutien aux antifascistes ibériques et l'Alliance culturelle France-Ibérie

vous invitent

le dimanche 31 décembre, à 21 h 30, dans la grande salle du café « Au Tambour », 10, place de la Bastille (métro Bastille, côté rue de la Roquette), à sa

SOIREE DE FIN D'ANNEE
D'AMITIE ET DE FRATERNITE

Bal jusqu'à l'aube. Venez nombreux !

Au profit de l'U.N.E.F. le Gala de Solidarité des Auberges de Jeunesse

Le 15 décembre 1961, a eu lieu au Palais de la Mutualité, un gala de solidarité organisé par la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse (Association Interdépartementale Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne), au profit de l'Union Nationale des Etudiants de France (U.N.E.F.). C'est devant près de deux mille personnes que leurs numéros (Mouloudji, Barbara, Anne Sylvestre, Marc et André...).

Au cours de la soirée, un représentant de l'U.N.E.F. et un représentant de la F.U.A.J. ont pris la parole ; ce dernier a soulevé le problème des organisations de jeunesse vis-à-vis de l'Etat ainsi que de leur indépendance.

Le bénéfice intégral de ce gala sera versé à l'U.N.E.F.

BULLETIN D'ADHESION

Nom
Prénom
Adresse
.....

déclare vouloir adhérer au Parti Socialiste Unifié et demande à être mis en contact avec la section la plus proche.

Signature :

(Bulletin à retourner au siège du P.S.U., 8, rue Henner, Paris-9°.)

Trêve dans le secteur nationalisé

Ainsi que nous le laissons prévoir dans le précédent numéro de « Tribune Socialiste », le gouvernement a poursuivi sa tactique des satisfactions partielles de façon à désamorcer l'agitation sociale dans le secteur public. Après avoir accordé aux fonctionnaires une prime uniforme de 60 NF pour la fin de l'année — assortie de quelques promesses de revalorisation des petits salaires — il a pris des mesures à peu près analogues pour les agents de l'E.G.F. et de la S.N.C.F.

À la suite d'une entrevue des dirigeants syndicaux de l'E.G.F. avec M. Debré en présence du ministre de tutelle, M. Jeanneney, il a été décidé que l'augmentation prévue pour le 1^{er} janvier 1962 partirait du 1^{er} novembre 1961, soit 3,50 p. 100 (2,25 décidés en novembre, plus 1,25 prévus précédemment).

Chaque agent en activité reçoit une avance de 60 NF; les retraités se voient attribuer 30 NF et les veuves 20 NF. Il semble que lors du règlement définitif l'augmentation sera hiérarchisée.

Les syndicats ont répondu à l'argumentation de M. Debré dans sa conférence de presse — argumentation qui revenait à traiter en parent pauvre le secteur public. Ils ont obtenu, par ailleurs, qu'il soit procédé à un nouvel examen des salaires en 1962. Dans un communiqué, les organisations C.G.T., C.F.T.C., F.O. et C.G.C. des gaziers et électriciens ont estimé que « le conflit garde son acuité », mais qu'elles ont pris en considération « la gêne qui résulterait pour le public d'une grève générale dans la période de fin d'année ». Pour des raisons psychologiques, cette période n'est pas, en effet, favorable aux grèves. D'autre part, des signes d'essoufflement se faisaient sentir à la suite des derniers mouvements chez les agents de la S.N.C.F. comme chez ceux de l'E.G.F.

Les cheminots, de leur côté, ont obtenu que l'augmentation de 3,50 p.

100, précédemment acquise à compter du 1^{er} novembre, soit répartie pour les deux derniers mois de l'année sous forme d'une prime non hiérarchisée de 60 NF. A noter que la Fédération des cadres autonome — qui n'a pas participé aux grèves — a vivement protesté contre cette mesure égalitaire.

Il va sans dire que rien n'est réglé dans le secteur nationalisé et que le conflit risque de rebondir l'année prochaine.

Le plafond des salaires soumis aux cotisations pour la Sécurité sociale et les allocations familiales a été porté à 9.600 NF par an. Il en résultera 900 millions de NF de ressources supplémentaires. D'autre part, l'autonomie des deux régimes sera instituée — indépendamment du projet visant à diminuer le taux des cotisations d'allocations familiales au cas où le plafond serait supprimé. L'excédent des recettes allocations familiales ne sera plus utilisé pour combler le déficit du régime assurances sociales.

Toutefois, le relèvement du plafond entraîne celui des indemnités journalières en cas de maladie, de certaines prestations d'accidents du travail et celui des retraites et pensions.

Par ailleurs, l'allocation de salaire unique sera augmentée de 8 p. 100 à compter du 1^{er} janvier et les autres prestations de 4 p. 100 à cette date, puis de 4 p. 100 au 1^{er} août 62 (coût : 600 millions de NF).

Les organisations syndicales ouvrières et patronales font des réserves sur la majoration des cotisations qui a été décidée, le plafond ayant été relevé de 33 p. 100 depuis le 1-1-61 (il était alors de 7.200 NF). La C.G.C., en particulier envisage une grève.

Améliorations des prestations de la Sécurité Sociale

Le patronat proteste contre l'accroissement des charges sociales. M. Roger Catin, président de l'Union des industries textiles, a déclaré à ce su-

jet : « Notre système de sécurité sociale entraîne des distorsions dans les prix de nature à fausser le jeu de la libre concurrence. C'est ainsi que la dernière enquête de la Communauté économique européenne montre qu'alors que le salaire direct représente, dans les principales branches de l'industrie textile un pourcentage de l'ordre de 60 p. 100 en France et de 54 p. 100 en Italie, ce pourcentage est de l'ordre de 72 à 75 p. 100 en Allemagne, en Belgique et aux Pays-Bas. En outre, le système actuel de la Sécurité sociale entraîne un handicap pour l'évolution des salaires directs et nous y sommes d'autant plus sensibles que les travailleurs jouissant désormais de la liberté de s'embaucher à l'intérieur de la Communauté, ont tendance à s'orienter vers les pays dans lesquels les rémunérations directes sont les plus élevées. »

Généralisation des retraites complémentaires

Le C.N.P.F., d'une part, F.O. et la C.F.T.C., d'autre part, viennent de signer un accord selon lequel le bénéfice des retraites complémentaires sera étendu aux travailleurs de l'ensemble des industries adhérentes au C.N.P.F., ce qui portera le nombre des bénéficiaires à 8 millions au lieu de 5 millions actuellement. Les signataires ont demandé au ministre du Travail l'extension de l'accord qui engagerait ainsi les employeurs qui n'adhèrent pas au C.N.P.F.

Avant l'institution des retraites complémentaires, la plupart des salariés du secteur privé ne connaissaient que la retraite de la Sécurité sociale qui n'assure que 40 p. 100 du salaire moyen à 65 ans, avec une limite de 28.000 francs par mois.

Les Cadres avaient obtenu les premiers, en 1947, par une convention collective, une retraite complémentaire obligatoire. Peu à peu, des régimes apportant un complément à la retraite légale furent créés, dont quelques-uns étaient de véritables entreprises commerciales.

En mai 1957, un accord du patronat avec la C.F.T.C. et F.O. entraînait la création de l'Union nationale des

institutions de retraites (U.N.I.R.S.) dont les fonds sont gérés de façon paritaire. L'adhésion à l'U.N.I.R.S. était facultative.

Cependant, deux cent cinquante conventions collectives étaient signées jusqu'à maintenant et permettaient à la majorité des travailleurs du secteur privé de bénéficier de retraites complémentaires.

En 1958, fut créée également par un accord paritaire l'U.N.E.D.I.C. qui couvre le risque chômage.

L'accord du 8 décembre 1961 fixe pour les retraites complémentaires une cotisation minimum de 2,25 p. 100 des salaires (soit 60 p. 100 de cette somme payée par le patronat et 40 p. 100 par les salariés). Ce taux de 2,25 p. 100 donne actuellement à 65 ans une retraite d'environ 12 p. 100 du salaire. Une cotisation de 4 p. 100 donnerait approximativement une retraite de 20 p. 100 du salaire. Naturellement, des accords peuvent être conclus entre patrons et syndicats sur des bases supérieures.

La guerre du bifteck

On sait que, pour tenter d'enrayer la hausse de la viande, M. Missoffe, secrétaire d'Etat au Commerce, avait décidé, après des attaques violentes contre les bouchers, de taxer les prix — en attendant des réformes plus efficaces. Les bouchers tentèrent de réagir par « la grève des achats » et il y eut des incidents à La Villette (à propos desquels on parla de Poudjé).

C'est alors que M. Missoffe entra en contact avec les bouchers et les éleveurs pour créer un « circuit court » qui permettrait d'approvisionner certains quartiers de la capitale en viande à bon marché. Cependant, les négociations traînent en longueur et de nouvelles hausses sur le bifteck viennent d'être constatées. Dans une allocation télévisée, M. Missoffe a déclaré, le 15 décembre, que la taxation des prix de la viande de bœuf allait être plus strictement appliquée et que si son projet de circuit court n'avait pas encore abouti, c'est que les intérêts des consommateurs n'étaient pas assez pris en considération.

Qui s'en étonnera ?

Maurice COMBES.

I. - La journée revendicative

La F.N.S.E.A. s'est félicitée du succès remportée par la journée nationale revendicative du 11 décembre. En effet, les manifestations, qui se sont déroulées dans le calme, ont groupé environ 200.000 exploitants agricoles. Dans le Nord et dans les départements bretons, de nombreux meetings ont eu lieu, cependant que, dans le Rhône, quatre rassemblements spécialisés se tenaient. A Toulouse, plus de 10.000 paysans se sont réunis au Palais des sports, pour défilé ensuite dans les rues, et près de 6.000 à Montauban.

A Strasbourg, pour la première fois en Alsace, 500 tracteurs ont défilé à la tête de plusieurs milliers de manifestants. A noter qu'à Guéret, d'importantes délégations de syndicats ouvriers et d'enseignants ont soutenu la manifestation de 5.000 agriculteurs devant la préfecture et ont demandé à la F.N.S.E.A. « d'organiser... au besoin une marche sur Paris de tous les paysans de France ».

Nous retiendrons ces paroles de Courau : « Il faut organiser les marchés contre ceux qui veulent spéculer à la fois sur le dos du producteur et sur celui du consommateur ».

II. - Fin de la session parlementaire : Divers projets de lois sont adoptés ou repoussés

— *Projet de loi sur les prix agricoles* : bien que ne rétablissant pas l'indexation automatique, le projet de loi déposé par le gouvernement a été adopté à l'Assemblée nationale par 278 voix contre 216, en première lecture. En revanche, le Sénat, avant de l'adopter par 115 voix contre 59, a modifié assez profondément le projet gouvernemental, notamment l'article 6 qui prévoit la participation des producteurs aux charges de résorption. Finalement, après une nouvelle lecture de l'Assemblée, puis du Sénat, le projet amendé a été repoussé par cette dernière Assemblée. Etant donné les délais imposés par la Cons-

La semaine agricole :

titution, pour la seconde fois en six mois, le gouvernement a dû retirer son projet. A suivre...

— *Groupements agricoles d'exploitation en commun et commercialisation par les groupements de producteurs* :

Le premier projet, amendé par les députés, a finalement été adopté. Il en a été de même pour le second que, compte tenu de son importance, nous analyserons plus longuement dans un prochain article. En voici l'essentiel :

— La réglementation portera sur la qualité, la prospection des marchés, la publicité. Le comité des producteurs pourra, en outre, « fixer le rythme et le volume des apports ainsi qu'un prix de retrait ».

— Le ministre de l'Agriculture décidera l'extension des règles de commercialisation à toute une région, après consultation des producteurs. Le projet de réglementation devra recueillir l'accord des trois quarts des intéressés.

Malgré ses insuffisances, cette loi devrait permettre une réforme des circuits à la production au bénéfice des agriculteurs. Mais l'application de ces dispositions n'ira pas sans soulever des oppositions au sein de la profession elle-même.

III. - Bagarres à St-Pol-de-Léon

Le début de la campagne du chou-fleur hâtif à Saint-Pol-de-Léon a vu l'ouverture du marché de ventes aux enchères dégressives installé dans cette ville par la Société d'intérêt collectif agricole (S.I.C.A.) du Nord-Finistère, présidée par Alex Gourvenec (celui-là même qui, le mois dernier, avait dirigé les manifestations pour la participation paysanne à la

gestion de l'abattoir de volailles de Guingamp, renfloué à la suite de difficultés financières). Cette fois, Gourvenec n'était pas parmi les attaquants. Ce sont, en effet, les « primeuristes » indépendants, partisans du marché libre, qui s'en prirent, le 14 décembre, aux installations du marché aux enchères, détériorant le matériel à l'intérieur du hall de vente, dont ils furent expulsés par la police à coups de grenades lacrymogènes. Les cultivateurs qui réservent leur production de légumes à la S.I.C.A. tinrent à leur tour un meeting, cependant que des incidents avaient lieu également à Plouescat, autre marché aux enchères du « rayon de culture » de Saint-Pol-de-Léon.

Cette nouvelle bataille de la distribution est un épisode du conflit qui oppose depuis des années les « primeuristes » de la « Ceinture dorée » des environs de Roscoff — qui se sont toujours refusés à une organisation des marchés — et les agriculteurs de l'intérieur jusqu'ici moins favorisés, mais groupés dans la S.I.C.A. Les négociants de Saint-Pol qui s'étaient engagés par la « convention du 22 novembre » à n'acheter qu'à la société ont permis la création d'un monopole de fait contre lequel se dressent les « primeuristes » qui ne peuvent plus vendre les choux-fleurs et les artichauts comme ils l'entendent.

La S.I.C.A., fondée sur des bases syndicales, a fourni un gros effort pour structurer les producteurs, les grouper, les éduquer et enfin bâtir les bâtiments de vente (cadran pour ventes aux enchères, bascules). Elle a réussi, en fin de compte, à faire adopter des règles de commercialisation communes qui améliorent la position des agriculteurs face aux grossistes expéditeurs.

Il est évident que ces avantages ne vont pas sans une certaine diminution de la liberté des transactions, que compensent cependant les résultats déjà obtenus. Il reste à savoir si les « indépendants » préfèrent une liberté formelle, en fait le droit de crever de faim, à une organisation de type collectif. C'est là toute la question ! Compliquée encore par la di-

vergence d'intérêts qui résulte du décalage de maturité entre les régions côtières (« indépendants ») et de l'intérieur. Le conflit actuel, qui a été malheureusement marqué par des violences et des provocations intolérables, est la démonstration de la difficulté qu'il y a de vaincre un individualisme dépassé et de promouvoir de profondes réformes de structures. Il appartient à nos camarades du syndicalisme paysan de faire progresser la conscience collective des masses rurales et aux sections PSU locales de soutenir les initiatives qui vont dans le sens du programme agricole du Parti.

C. BARIGEL.

Tribune Socialiste

HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIE

● **Rédaction :**
8, rue Henner
Paris (IX^e)
FIG. 65-21 - TRI. 28-48

● **Administration :**
54, boulevard Garibaldi
Paris (XV^e)
SUF. 19-20
C.C.P. PARIS 5826-65

3 mois	5 NF
6 mois	10 NF
1 an	19 NF
Soutien	30 NF

— Directeur-Gérant : Roger CERAT —

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A.
59-61, rue La Fayette
Paris (9^e)

UNE SEMAINE CHARGÉE

La semaine diplomatique du 10 au 18 décembre a été aussi agitée que celle de l'Algérie ou du Katanga, mais elle a été beaucoup moins spectaculaire. Il n'y a pas eu de faits aussi sensationnels que l'enlèvement par l'O.A.S. des armes automatiques nouvelles et quasi secrètes de toute une section du 43^e R.I., à Lille, à deux pas de la caserne.

La semaine diplomatique n'a pas, non plus, été passionnée. Il ne s'est pas produit d'événements aussi révoltants que la campagne contre l'O.N.U. orchestrée par le sieur Spaak, ministre des Affaires étrangères de Belgique (qui appartient encore au parti socialiste belge !) et soutenu par les gouvernements français et britannique, pour protéger les intérêts de la puissante compagnie coloniale, l'Union Minière, au Katanga. Cependant, cette semaine diplomatique a été assez intéressante.

L'O.T.A.N. ne s'oppose pas aux "contacts" des Etats-Unis avec l'U.R.S.S.

Les ministres des Affaires étrangères et leurs collègues de la Défense nationale des Etats appartenant à l'O.T.A.N. ont discuté longuement du problème de Berlin. Malgré tous ses efforts, le commis du Quai d'Orsay n'a pas su faire triompher intégralement la thèse de son maître.

Dans son communiqué, très long et contradictoire, le Conseil s'est borné à constater que tous ses membres « ont approuvé la reprise des contacts diplomatiques (des grandes puissances avec l'U.R.S.S.) et ont exprimé l'espoir qu'il serait possible de parvenir à un règlement négocié (du problème de Berlin) ».

Ayant ainsi donné un semblant de satisfaction aux Anglo-Saxons soutenus, dans cette affaire, par tous les ministres des Affaires étrangères à l'exception du nôtre, le Conseil a cru devoir faire plaisir au général-président et au chancelier allemand. Le communiqué ajoute, en effet, que « l'alliance (atlantique) devait rester ferme en conjuguant la force et la résolution avec la volonté de rechercher des solutions par des moyens pacifiques ».

Quoi qu'il en soit, le président Kennedy peut à présent agir, s'il le veut, avec un peu plus de liberté. L'opposition du général de Gaulle à toute négociation est neutralisée en grande partie par le texte « nègre-blanc » du Conseil de l'O.T.A.N.

Une équivoque subsiste néanmoins. M. Couve de Murville a donné son accord aux termes du communiqué parce que le mot « négociation » y est remplacé par le terme « contacts ». Le compromis a été accepté par tous à la condition expresse que les Etats-Unis ne se livrent pas à une négociation bilatérale avec l'U.R.S.S. Ils devraient se limiter à de simples rencontres de leur ambassadeur à Moscou avec le ministre soviétique afin de prospecter les possibilités d'une négociation sur Berlin seulement.

Le président Kennedy doit aller plus loin

Il faut espérer que le président des Etats-Unis et le Premier ministre britannique, après leur rencontre aux Bermudes, décideront d'aller plus loin. Je n'ai pas la place de développer ici mes arguments. Je suis persuadé que seule une visite de Kennedy à Moscou (sous le prétexte de rendre celle que Khrouchtchev a rendue au président Eisenhower, en septembre 1959) est susceptible de changer d'une façon substantielle le climat international et de permettre un accord entre l'Est et l'Ouest sur le problème allemand.

Une simple prise de contact entre un ambassadeur et un ministre soviétique qui ne peuvent, ni l'un ni l'autre, engager vraiment leurs chefs respectifs ne donnera probablement aucun résultat. Comme aussi aucun résultat ne peut être obtenu si l'on n'accepte pas de reconnaître l'existence de l'Allemagne de l'Est.

C'est pourquoi le vieux chancelier allemand, qui sait très bien ce qu'il veut, a accepté les « contacts » et a exigé leur limitation au seul problème de Berlin.

M. Strauss vend la mèche... trop tôt

Puisque je viens de parler du Conseil de l'O.T.A.N., de plus en plus affaibli par les oppositions entre les Etats membres, il est utile de signaler un incident très caractéristique.

Le ministre de la Bundeswehr a défendu avec véhémence la nécessité de doter l'O.T.A.N. et ses troupes « intégrées » d'une « force de frappe atomique », indépendante de celle des Etats-Unis.

M. Strauss est considéré outre-Rhin comme un enfant terrible. Il a cependant une très grande qualité. Il dit souvent très haut et sur un ton d'exigence quasi prussien ce que le rusé Adenauer n'exprime que dans un langage jésuitique orné de l'amabilité rhénane.

Cette fois, M. Strauss a vendu la mèche un peu trop tôt.

Car tout le monde, même au Conseil de l'O.T.A.N., a compris que ce n'est pas l'armement nucléaire de ce ensemble qui intéresse le fougueux ministre de la Bundeswehr... J'ai failli écrire de la Wehrmacht. Il sait très bien que l'Allemagne fédérale aura très prochainement ses douze divisions, autorisées par l'O.T.A.N. L'Allemagne sera alors, sur le continent européen, la plus grande puissance militaire de l'Ouest. C'est donc l'armée allemande qui, en définitive, disposera des armes nucléaires (non seulement tactiques) de l'O.T.A.N. si celle-ci les obtient.

Cette « franchise » de M. Strauss lui a valu un échec. Notre chef d'Etat, qui rêve à sa « force de frappe » bien à lui (à moins qu'elle ne tombe entre les mains de l'O.A.S.), n'est pas content du ministre allemand qui, en définitive, disposera des armes nucléaires (non seulement tactiques) de l'O.T.A.N. si celle-ci les obtient.

A Bonn, le parti social-démocrate (qui a abandonné depuis deux ans son propre plan de « désengagement militaire » progressif de l'Europe centrale pour se ranger derrière le chancelier) a témoigné un peu de mauvaise humeur. D'après l'A.F.P., l'expert militaire du parti « a estimé à ce sujet qu'on aurait dû réfléchir et penser que M. Khrouchtchev pourrait en tirer des arguments de propagande facile contre la République fédérale. A ce point de vue également, le discours de M. Strauss n'a pas été heureux pour Berlin ».

Je répète ce que je ne cesse de dire et écrire depuis des années. L'armement nucléaire de l'Allemagne, sous quelque forme que ce soit, détriorera irrémédiablement les relations Est-Ouest. La guerre serait alors l'unique issue. Il faut toujours avoir en vue cette constatation qui se fonde sur l'étude sérieuse de la situation internationale.

Je répète ce que je ne cesse de dire et écrire depuis des années. L'armement nucléaire de l'Allemagne, sous quelque forme que ce soit, détriorera irrémédiablement les relations Est-Ouest. La guerre serait alors l'unique issue. Il faut toujours avoir en vue cette constatation qui se fonde sur l'étude sérieuse de la situation internationale.

Trois espions allemands arrêtés à Bonn : tous d'anciens "S.S."

Il est alors logique de rappeler ici la dernière exigence des Soviets : ils demandent aux Etats-Unis l'extradition du général allemand Heusinger qui fait partie du Comité militaire permanent de l'O.T.A.N. à Washington.

Le gouvernement de Moscou l'accuse d'avoir procédé à une série d'opérations punitives de l'armée hitlérienne en Russie. Ces « opérations » ont fait de très nombreuses victimes dans la population civile. Les Russes considèrent donc le général Heusinger comme un « criminel de guerre » qui doit être jugé dans le pays où il a commis ses crimes, c'est-à-dire chez eux.

J'ignore si ces accusations contre l'ancien commandant du Bureau opérationnel de la Wehrmacht en Russie sont fondées. Son poste, pendant la guerre, le rend a priori responsable des « opérations ». Mais ce qui est important, c'est ceci : l'armée allemande est truffée d'officiers supérieurs et généraux qui avaient servi sous Hitler, qui ont participé à l'exécution des crimes ordonnés par Hitler, qui ont souvent « pris des initiati-

ves » agréables à Hitler, qui faisaient même quelquefois partie des « Waffen SS ».

Comment la France et la Grande-Bretagne ont-elles pu admettre la présence de tels éléments dans la nouvelle armée allemande ?

Un récent scandale doit également attirer l'attention de tous.

Trois généraux et hauts fonctionnaires de l'armée allemande (des services de contre-espionnage) viennent d'être démasqués. Ils communiquaient et vendaient des renseignements secrets à une puissance de l'Est. Comme par hasard, tous étaient connus pour leurs convictions hitlériennes. Ils avaient fait partie des « Waffen SS ».

Un premier accord soviéto-américain

Du Conseil de l'O.T.A.N., passons à une organisation internationale beaucoup plus importante et intéressante.

S'étant mis d'accord sur la constitution d'une Commission du désarmement de dix-huit membres, les Etats-Unis et l'U.R.S.S. ont déposé ensemble une résolution correspondante. La Commission politique de l'O.N.U. l'a adoptée naturellement à l'unanimité. Elle sera ratifiée avec la même unanimité par l'Assemblée générale.

Cette commission comprendra cinq représentants du bloc soviétique, autant de délégués du bloc occidental et huit représentants des pays « non alignés ». Voici donc un premier accord — sur la procédure — qui est intervenu entre les deux « super-grands ». Espérons qu'il sera suivi bientôt par d'autres sur le fond du problème.

Cela confirme ce que j'ai dit ici-même la semaine dernière : le sort de la paix dépend principalement de l'accord entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S.

La Chine n'est pas admise à l'O.N.U.

L'ASSEMBLEE générale de l'O.N.U. a repoussé la demande soviétique de remplacer la Chine nationaliste (Formose) par la Chine communiste. Ce vote a constitué une réelle surprise.

Craignant que la Chine serait admise par un vote de majorité simple, les Etats-Unis ont demandé tout d'abord un vote de procédure : déclarer cette question comme « importante ». Dans ce cas, une majorité qualifiée des deux tiers serait nécessaire pour rendre exécutoire la décision.

C'était une précaution inutile. La Chine de Mao n'a obtenu ni la majorité qualifiée ni la majorité absolue. Dans tous les votes concernant cette affaire, la Chine a toujours eu la majorité contre elle.

Comment expliquer ce revirement de l'O.N.U. au sein de laquelle les Etats du Tiers-Monde et le bloc communiste possèdent ensemble la majorité absolue ?

On a constaté que, tout en représentant la candidature de la Chine, la délégation soviétique n'a fait aucune propagande en sa faveur dans les couloirs. Elle n'a rien fait pour encourager les pays décolonisés à voter l'admission de Pékin.

De son côté, l'Inde s'est abstenue également de toute propagande en faveur de cette admission qu'elle a cependant votée.

On peut en conclure que le désaccord, à présent public, entre l'U.R.S.S. et la Chine est la cause principale de l'échec de Pékin à l'O.N.U. Ce qui a peut-être encore plus agi sur les Etats décolonisés (qui, en principe, ont toujours été plus favorables à la Chine qu'à l'U.R.S.S.), c'est le caractère belliqueux de la politique chinoise.

Ce bellicisme a été connu naturellement à la suite de la polémique sur la « coexistence pacifique » de Khrouchtchev. Il vient d'être confirmé avec éclat à la suite de la rupture entre l'U.R.S.S. et l'Albanie. En soutenant Tirana « orthodoxe » contre

Moscou « révisionniste », la Chine de Mao s'est vue obligée de préciser le désaccord et, par conséquent, sa pensée.

Ainsi, le « Quotidien du Peuple » de Pékin publie-t-il un long article à la gloire de Mao Tsé-tung. Ses « théories révolutionnaires et la stratégie et la tactique à employer... commencent à avoir de plus en plus de poids auprès des peuples de différents pays », affirme ce journal. Il affirme également : « Nous ne craignons pas la guerre atomique totale, et si elle vient, nous enterrerons l'impérialisme. »

Dans la suite de l'article, son auteur anonyme — mais certainement très « autorisé » — déclare nettement que la guerre est inévitable. Il prétend également — tout cela en contradiction avec les affirmations de Khrouchtchev — qu'il est nécessaire de faire la révolution communiste par la violence.

Pour ce journal, « les communistes ne pourront jamais s'écarter de la vérité selon laquelle toute puissance politique naît dans un canon de fusil ». Répondant à Stevenson, qui avait accusé la Chine de vouloir faire « une longue guerre révolutionnaire, une guerre populaire, et d'élaborer la théorie et la pratique » de cette guerre, ce journal écrit que le représentant des Etats-Unis à l'O.N.U. n'a pas tort et que ce sont là « les principales exportations de la Chine dans le monde entier ». (Je cite d'après la traduction de l'U.P.)

Ce texte suffit pour écarter de la Chine beaucoup de pays et non seulement ceux qui suivent l'U.R.S.S. Le Tiers Monde a été choqué. Et bien que l'admission de la Chine à l'O.N.U. me semble indispensable (on ne peut pas ignorer et mettre en ban la société internationale un pays de presque 700 millions d'habitants), je comprends les hésitations du Tiers Monde.

Quant à l'Inde, elle vit déjà dans la crainte d'une prochaine agression de la Chine qui reviendra une rectification de frontières.

Le "Coméco" n'est pas à la hauteur des circonstances

Pour terminer cette revue un peu longue, il faut mentionner la réunion à Varsovie du « Coméco » (Organisation économique des Etats de l'Est et de l'U.R.S.S.). Contrairement à toute attente, rien n'a été fait, du moins publiquement, contre l'Albanie. Le « Coméco » a simplement constaté que ce pays ne se trouve plus dans le « camp socialiste ». Il aura donc avec elle les mêmes relations commerciales et économiques qu'avec les Etats « non socialistes ». Ainsi, « K » a réussi à ne pas avoir l'air de boycotter l'Albanie et de l'asphyxier économiquement.

Quant aux rapports entre les Etats du « camp », ils ne semblent pas donner de très bons résultats. La division du travail entre eux et la coordination de leur politique économique ne paraissent pas être organisées. Chaque pays s'industrialise indépendamment des autres et sans se préoccuper des échanges possibles. Il serait intéressant d'examiner de plus près les raisons de cette situation.

Par contre, au congrès de la Fédération mondiale syndicale à Moscou, la règle du contentement général et de l'unanimité a été maintenue. Tous les amendements présentés par la délégation italienne ont été repoussés. En particulier l'amendement qui tendait à supprimer les mots : le congrès « salue avec satisfaction l'action de la C.G.T. française contre la guerre d'Algérie ».

Le texte adopté n'est qu'une simple variante de la déclaration des 81 partis communistes (réunis à Moscou en novembre 1960).

« Par discipline », la délégation italienne a voté le texte officiel. Seul un membre de la délégation a eu le courage de voter contre.

La F.M.S. reste inféodée au P.C. soviétique.